

RÉUNION HIER DU GOUVERNEMENT

LE CODE PÉNAL, LA PRISE EN CHARGE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INCENDIES ET LA NUMÉRISATION À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée au Code pénal, à la prise en charge des dommages causés par les récents incendies ayant touché certaines wilayas du pays, ainsi qu'au système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national, indique un communiqué des Services du Premier ministre.



P.16

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Jeudi 28 Rabie El-Aouel 1448 - 10 Septembre 2026 - N° 1385 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP. REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE



Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 2 au 8 septembre en cours, à travers le territoire national, indique, mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

P.16

LE MAKHZEN MOUILLÉ DANS TOUS LES COUPS FOURRÉS DES RÉVÉLATIONS ATTESTENT SON IMPLICATION DANS LE SCANDALE PEGASUS ET LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

L'ancien responsable des services de renseignement marocains, Mehdi Hijaouy, a affirmé disposer d'informations sur plusieurs dossiers retentissants impliquant les appareils sécuritaires marocains, dont la crise migratoire de Ceuta, le scandale Pegasus et l'affaire du boxeur Zakaria Mounni.

P.3

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION A L'ORDRE DU JOUR L'INVESTISSEMENT, L'ACTIVATION DU GUICHET UNIQUE ET RECENSEMENT GÉNÉRAL DU FONCIER INDUSTRIEL



P.3

Au cours de cette réunion, le président de la République a donné des instructions fermes pour la mise en service effective du guichet unique avant la fin de ce mois de septembre, parallèlement au lancement immédiat d'une opération de recensement général du foncier industriel à travers le pays.

INDEMNISATION DES ÉLEVEURS DES TÊTES D'OVINS ET DE BOVINS LEUR ONT ÉTÉ DONNÉES

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des directives présidentielles de M. Abdelmadjid Tebboune, qui appelle à une indemnisation rapide des sinistrés avant la date du 15 septembre prochain. Elle répond également aux consignes du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, insistant sur une mobilisation continue sur le terrain pour soutenir les populations affectées et pallier leurs préjudices.

P.7

INDEMNISATION DES ÉLEVEURS

DES TÊTES D'OVINS ET DE BOVINS LEUR ONT ÉTÉ DONNÉES

Les services de la wilaya de Béjaïa ont donné hier mercredi le coup d'envoi de la distribution de bétail vivant aux éleveurs victimes des récents feux de forêt ayant ravagé plusieurs localités de la région.

Par Halim Dardar

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des directives présidentielles de M. Abdelmadjid Tebboune, qui appelle à une indemnisation rapide des sinistrés avant la date du 15 septembre prochain. Elle répond également aux consignes du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, insistant sur une mobilisation continue sur le terrain pour soutenir les populations affectées et pallier leurs préjudices.

La cérémonie de lancement, pilotée par le secrétaire général de la wilaya, M. Yahiaoui Saïd, chargé de l'intérim des affaires locales, s'est déroulée à la ferme "Aïssani", située dans la commune de Souk Lethnine (est). Un premier contingent de moutons y a été remis aux éleveurs concernés. M. Yahiaoui a annoncé, à cette occasion, que d'autres chargements de bovins, ovins et caprins arriveraient dès l'après-midi du même jour, et que toutes les opérations d'indemnisation seraient bouclées avant le 15 septembre,



permettant aux agriculteurs de renouer avec leurs activités et leurs sources de revenus.

Il a également rappelé que le processus de dédommagement avait

été enclenché la semaine précédente, couvrant déjà les logements détruits, le mobilier et les équipements électroménagers. Enfin, M. Yahiaoui a confirmé que les écoles

endommagées par les flammes seraient réhabilitées à temps pour l'accueil des élèves à la rentrée scolaire à venir.

H.D

EDUCATION NATIONALE

LANCEMENT HIER DE L'OPÉRATION DE PERMUTATION DES ENSEIGNANTS À L'INTÉRIEUR ET EN DEHORS DE LA WILAYA

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de l'opération de permutation des enseignants à l'intérieur de la wilaya et en dehors de l'administration employeuse (hors wilaya), exclusivement via le système d'information du secteur, et ce jusqu'au 13 septembre courant.

"Dans le cadre des efforts visant à rapprocher les enseignants de leurs lieux de résidence, dans l'intérêt commun des élèves et des enseignants, le ministère de l'Education nationale annonce l'ouverture de l'opération de transfert des enseignants par permutation à l'intérieur de la wilaya et en dehors de leur administration employeuse (hors wilaya), exclusivement via le système d'information du secteur de l'éducation nationale <https://ostad.education.dz>", précise la même source.

"L'opération concerne les enseignants titulaires en situation d'activité souhaitant bénéficier

d'une permutation, lesquels doivent soumettre leurs demandes de participation à l'opération de transfert par permutation, à l'intérieur ou à l'extérieur de la wilaya, durant la période allant du 09 septembre au 13 septembre à 16h00", ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, "les services des directions de l'éducation procèdent à la vérification et à la confirmation des informations fournies par les enseignants du 9 au 14 septembre à 16h00".

S'agissant des demandes de permutation à l'intérieur des wilayas, "les enseignants dont les demandes ont été confirmées choisiront un seul établissement éducatif vers lequel ils souhaitent être transférés, parmi les établissements où l'un des enseignants a exprimé son souhait de permutation, relevant du même cycle d'enseignement et de la même matière, et ce, durant la période allant du 14 au 17 septembre à 08h00", note le communiqué.

Pour ce qui est des demandes de permutation hors wilaya, "les enseignants dont les demandes ont été validées choisiront une seule direction de l'éducation vers laquelle ils souhaitent être transférés, parmi les directions où l'un des enseignants a exprimé son souhait de permutation hors de son administration employeuse, relevant du même cycle d'enseignement, du même grade et de la même matière, et ce, durant la période allant du 14 au 17 septembre à 08h00".

"Les enseignants participants seront informés des résultats de l'opération de permutation à partir du 17 septembre à 18h00, tandis que l'installation des enseignants dont les demandes auront été acceptées dans leurs nouveaux établissements interviendra le 20 septembre courant", conclut la même source.

RA

DZAIR DIGITAL SERVICES

INTÉGRATION DE CINQ NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES LIÉS AU SECTEUR DES IMPÔTS

Le Haut-commissariat à la numérisation (HCN) a annoncé, dans un communiqué, l'intégration, mercredi, de cinq (5) nouveaux services numériques liés au secteur des impôts au Portail national des services numériques (Dzair Digital Services).

Il s'agit de l'extrait de rôle fiscal, du certificat de non-imposition, du certificat d'existence C20, de l'attestation d'immatriculation fiscale NIF pour personne physique et de l'attestation d'immatriculation fiscale NIF pour personne morale.

Le lancement de ces services, effectué en collaboration avec la Direction générale des Impôts (DGI) au niveau du Centre de proximité des impôts relevant de la Direction des impôts de la wilaya de Tipasa, a été accompagné de tutoriels au profit des citoyens sur les modalités d'accès au portail et d'utilisation des nouveaux services fiscaux numériques, dans le but d'"ancrer la culture numérique chez le citoyen" et de "faciliter son accès aux services numériques", précise le communiqué.

L'opération s'est déroulée en présence de cadres du Haut-commissariat à la numérisation, de l'inspecteur général des services fiscaux, du directeur régional des impôts de Blida, du directeur des impôts de la wilaya de Tipasa, ainsi que de cadres des services

fiscaux centraux et locaux relevant de la DGI.

L'intégration de ces services intervient dans le cadre de "la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 12 juillet 2026, portant sur l'élargissement de l'offre de services numériques via le Portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que système national unifié de services numériques, le renforcement de l'interopérabilité entre les secteurs et la facilitation de l'accès à ces services", souligne le communiqué.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la poursuite par le HCN du développement des services numériques via le même portail, "afin de contribuer à l'accélération du processus de transformation numérique, à l'ancrage de l'accès unifié aux services publics et à la fourniture de prestations plus rapides, plus efficaces et plus proches du citoyen".

Le HCN poursuit ses efforts, en coordination avec les différents secteurs, afin d'élargir l'offre de services numériques proposés par le Portail national des services numériques, conclut le communiqué.

RA

RENTREE SCOLAIRE

FOIRE DES FOURNITURES SCOLAIRES ET ARTICLES DE PAPETERIE FABRIQUÉS LOCALEMENT DU 10 AU 14 SEPTEMBRE À ANNABA

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, du 10 au 14 septembre à Annaba, la Foire nationale des fournitures scolaires et articles de papeterie fabriqués localement, indique mercredi un communiqué du ministère.

Organisée en coordination avec la wilaya d'Annaba, cette foire "vise à encourager la production nationale et à mettre en avant les capacités

industrielles des entreprises algériennes en matière de fournitures scolaires et d'articles de papeterie".

Cet événement, prévu au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf, contribuera à faire connaître les produits et les marques nationales, leur permettant ainsi de renforcer leur présence sur le marché national, précise la même source.

RA

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE UNE RÉUNION

A L'ORDRE DU JOUR L'INVESTISSEMENT ET L'ACTIVATION DU GUICHET UNIQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi, une réunion de travail, consacrée au secteur de l'investissement et à l'activation du guichet unique, indique un communiqué de la Présidence de la République.

Au cours de cette réunion, le président de la République a donné des instructions fermes pour la mise en service effective du guichet unique avant la fin de ce mois de septembre, parallèlement au lancement immédiat d'une opération de recensement général du foncier industriel à travers le pays.

Le président de la République a également enjoint d'accélérer la numérisation de l'ensemble des opérations d'investissement, en coordination avec les secteurs concernés, notamment les services des Impôts, du Domaine

national et des Douanes, ajoute le communiqué.

Le président de la République a, par ailleurs, décidé la réorganisation et la spécialisation des ports, le Port de Mostaganem ayant été, dans ce cadre, exclusivement dédié aux opérations d'importation effectuées par les entreprises et compagnies publiques, souligne la même source.

Ont pris part à cette réunion, le Premier ministre, le Secrétaire général de la Présidence de la République, le ministre des Finances, le conseiller du président de la République

chargé de la Direction générale de la communication, le ministre de l'Industrie, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, la ministre Haut-commissaire à la numérisation, le Directeur général des Douanes et le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

RA

ALGÉRIE – SLOVAQUIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES DE LA RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, M. Juraj

Blanar, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la

Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques,

M. Amar Abba, et de l'ambassadrice d'Algérie auprès de la République slovaque, Mme Habiba Derradji Kherrou.

RA

L'ALGÉRIE ET LA SLOVAQUIE EN PASSE D'AMORCER UNE NOUVELLE ÈRE DE COOPÉRATION COMMUNE, DÉCLARE M. JURAJ BLANAR

Le ministre des Affaires étrangères et européennes de la République slovaque, M. Juraj Blanar, a indiqué, mercredi, que l'Algérie et la Slovaquie étaient en passe d'amorcer une nouvelle ère de coopération, fondée sur le respect mutuel, la stabilité et l'action commune.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège de la Présidence de la République, M. Juraj Blanar a dit : "Je suis heureux d'annoncer que nous sommes en passe d'amorcer une nouvelle ère de coopération commune entre nos deux pays", rappelant l'ouverture, ce jour, de l'ambassade de la République slovaque en Algérie, après "une période de préparation et de travail qui a duré deux ans".

Il a, à cet égard, souligné la volonté de son pays de "développer cette coopération, sur la base des principes de respect mutuel, de stabilité et d'action commune", ainsi que son aspiration à une "coopération fructueuse et durable entre les deux pays".

Dans le même contexte, le ministre slovaque des Affaires étrangères et européennes a évoqué les entretiens "fructueux" qu'il a eus, plus tôt dans la journée, avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, au cours desquels, "plusieurs dossiers ont été examinés et d'importants documents signés", notamment l'accord relatif à la coopération économique, qui constitue, a-t-il dit, "un pilier

essentiel pour la création d'une commission intergouvernementale mixte de coopération économique", et un memorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de la diplomatie académique.

Les deux pays sont également convenus de coopérer au niveau de l'Organisation des Nations unies et du Conseil de sécurité, a ajouté M. Juraj Blanar, rappelant que la Slovaquie avait soutenu "les efforts de l'Algérie pour devenir membre non permanent du Conseil de sécurité".

Il a, par là même, indiqué que la Slovaquie souhaitait bénéficier du soutien et de l'expertise de l'Algérie en prévision de son mandat en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité en 2029.

L'Algérie est un "partenaire clé" pour la Slovaquie dans le domaine gazier, en sus d'être le "troisième principal fournisseur" de l'Union européenne en gaz, a-t-il dit, soulignant l'importance de "la finalisation du contrat relatif à l'achat de gaz auprès de l'Algérie". Les discussions à ce sujet ont "effectivement débuté il y a quelques semaines à Berlin et se poursuivent aujourd'hui à Alger, avec l'espoir de les concrétiser prochainement", a-t-il précisé.

Il a, dans ce cadre, fait savoir que les deux parties avaient décidé de tenir la première session de la commission économique mixte entre les deux pays en Slovaquie au début de l'année prochaine, en vue de "définir les futurs domaines de coopération".

Il a, par ailleurs, indiqué avoir transmis au président de la République une invitation de

son homologue slovaque, M. Peter Pellegrini, à effectuer une visite dans son pays.

M. Juraj Blanar a également annoncé que le Premier ministre slovaque effectuera une visite en Algérie à la tête d'une délégation d'hommes d'affaires.

Le responsable slovaque a aussi évoqué l'importance que revêt la diplomatie parlementaire dans le développement des relations bilatérales, citant à cet égard la présence du président de la commission des affaires étrangères du Parlement slovaque au sein de la délégation qui l'accompagne dans sa visite en Algérie.

Les discussions ont en outre porté sur "les possibilités de coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la technologie et des industries de défense", a-t-il ajouté, estimant que "le fondement le plus important de la coopération entre les deux pays réside dans leur engagement en faveur du droit international et du règlement pacifique des conflits, principe profondément ancré dans leurs politiques étrangères".

"Ma visite en Algérie a été exceptionnelle, nous y avons trouvé de véritables amis", a déclaré le ministre slovaque des Affaires étrangères, ajoutant qu'"en tant que membre à la fois de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), plusieurs domaines de coopération nous lient à l'Algérie, ce qui nous permet d'élargir notre partenariat à différents niveaux".

RA

NOMINATION

M. SAÏD SAYOUD SAYOUD PROCÈDE À L'INSTALLATION DE FOUZIA NAAMA EN QUALITÉ DE MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a procédé, mercredi après-midi au Palais du Gouvernement, à l'installation de Mme Fouzia Naama, en qualité de ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi, des walis de la République par visioconférence, ainsi que du Directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, du Directeur général de la Protection civile, le Colonel M. Boualem Bourelaf, et des cadres de l'Administration centrale du ministère, a précisé le communiqué.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Sayoud a indiqué que la nomination, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de Mme Fouzia Naama, en qualité de ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, traduit "son souci constant de doter les institutions de l'Etat de

compétences capables de poursuivre le processus de réforme et de renforcer le développement local".

Rappelant que le secteur des collectivités locales constitue "un pilier fondamental dans la mise en œuvre des politiques publiques", le ministre a appelé à "redoubler d'efforts" et à "améliorer les performances de l'administration locale", afin d'assurer "un service public moderne et efficace, répondant aux aspirations des citoyens et adapté aux exigences du développement".

A cette occasion, il a exhorté les cadres du ministère et les walis de la République à "apporter à la ministre déléguée tout le soutien et l'accompagnement nécessaires à l'accomplissement de ses missions dans les meilleures conditions pour atteindre les objectifs fixés, conformément aux orientations du président de la République et en concrétisation des engagements de l'Etat en matière de modernisation des collectivités locales".

Le ministre a souligné que "la réussite du secteur est une responsabilité collective qui exige de conjuguer les efforts et de renforcer la coordination entre les différents services centraux et locaux, au service du citoyen et du développement local".

"Telle est l'Algérie victorieuse, l'Algérie fière de tous ceux qui œuvrent avec loyauté et dévouement au service de la patrie et du citoyen", a-t-il dit.

"Chacun est appelé, à son niveau de responsabilité, à redoubler d'efforts et à travailler avec rigueur pour répondre aux attentes des citoyens et améliorer la qualité du service public", a-t-il soutenu, exhortant chacun à "se montrer à la hauteur de la confiance placée en lui par le président de la République et des attentes du peuple algérien".

La responsabilité "exige, aujourd'hui, une présence sur le terrain, l'écoute et la prise en charge des préoccupations des citoyens avec efficacité, ainsi que la concrétisation des réformes et du développement local, de manière à refléter les ambitions de l'Algérie au service du citoyen", a-t-il poursuivi.

Au terme de son allocution, le ministre a renouvelé ses félicitations à Mme Naama, soulignant "la disponibilité de l'ensemble des cadres du secteur à l'accompagner et à la soutenir au service de l'intérêt général".

RA

LIGNE FERROVIAIRE ALGER-TAMANRASSET

UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SUD

La ligne ferroviaire reliant Tamanrasset au nord du pays constitue un projet stratégique qui représente un levier d'impact socio-économique majeur, ainsi qu'un investissement destiné à rendre plus accessible la région du Sud.

Par Ikram Haou

Ce projet, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a récemment qualifié de priorité absolue, nécessite une mobilisation totale pour garantir sa livraison dans les délais impartis et sa mise en service d'ici la fin de 2028. Il s'agit d'une réalisation historique inédite dans l'Algérie victorieuse.

La ligne traversera plusieurs régions, notamment Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa et In Salah, et permettra d'intégrer Tamanrasset ainsi que ces territoires dans le réseau de transport national. Elle contribuera également au développement durable des régions du sud du pays.

Dans ce cadre, plusieurs responsables et spécialistes ont analysé les effets des nouveaux projets stratégiques et ont livré leur éclairage scientifique sur les retombées économiques attendues de cette infrastructure ferroviaire.

Valorisation des zones traversées

Selon le Pr. Rabah Kchiched, enseignant-chercheur à l'université d'Ouargla, cette nouvelle ligne s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale d'attractivité territoriale, en valorisant les potentiels économiques, agricoles et énergétiques des zones traversées. Elle générera des milliers d'emplois, aussi bien pendant la phase de chantier qu'en phase d'exploitation commerciale, et créera une dynamique économique durable dans



le Sud. Elle facilitera en outre le transport des ressources minières de la région de l'Ahaggar.

Le Pr. Abdelhamid Kriker, doyen de la faculté des sciences appliquées de la même université, a souligné que ce projet constitue un acquis stratégique pour le Sud. Au-delà des apports déjà évoqués, il ouvre de nouvelles perspectives d'investissement, soutient l'activité universitaire et scientifique, et rapproche l'université de son environnement économique.

De son côté, l'ingénieure Manel Bouazza considère que la réalisation de cette ligne représente un apport qualitatif majeur pour l'infrastructure du Sud. Elle facilite la cir-

culation des personnes et des biens, accompagne les projets de développement et renforce l'attractivité de la région en matière d'investissement.

Par ailleurs, le Dr. Rouane Bouhafs, enseignant à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université de Ghardaïa, a évoqué, au-delà des opportunités d'emploi pour les jeunes, les perspectives économiques plus larges, notamment le renforcement des échanges commerciaux grâce à ce projet. Il a également souligné son rôle dans la consolidation de l'ancrage africain de l'Algérie et la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Des acteurs économiques d'El Meniaa voient dans ce projet une nette amélioration des conditions d'investissement, particulièrement dans le secteur agricole, grâce à un meilleur transport des intrants, des équipements et des produits vers les différentes wilayas, ainsi qu'un raccordement efficace entre les zones de production, les marchés nationaux et les ports. La commercialisation et l'exportation s'en trouveront renforcées.

Les citoyens très satisfaits

Enfin, les citoyens des régions du Sud, ainsi que leurs responsables, ont exprimé leur satisfaction. Parmi eux, M. Mohamed Benmansour, représentant de la délégation de wilaya de la société civile à Ouargla, et M. Abdelkader B., membre de l'association « Chams » à In Salah, active dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Ils ont insisté sur la réduction des coûts, l'ancrage industriel et l'impact environnemental positif, notamment via la limitation des émissions de carbone générées par le transport lourd et la diminution de la pression sur le réseau routier, ce qui permettra de mieux le préserver et d'assurer sa durabilité. Tous se sont félicités de la concrétisation de ce projet stratégique, attendu depuis longtemps, qui améliorera les conditions de transport des voyageurs et des marchandises, tout en ayant un impact touristique et économique considérable.

I.H (Avec APS)

FOIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE DES SERVICES EN CHINE

L'ALGÉRIE Y PARTICIPE VIA UN PAVILLON VIRTUEL

L'Algérie participe, à partir de mercredi, via un pavillon virtuel, à la Foire internationale du commerce des services en Chine (CIFTIS 2026), organisée par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin, indique un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

"Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'Office national du tourisme visant à promouvoir la destination touris-

tique Algérie à l'échelle internationale, en s'appuyant notamment sur les mécanismes de promotion numérique, l'Algérie participe pour la 7e fois consécutive à la Foire internationale du commerce des services en Chine (CIFTIS 2026), organisée par le ministère chinois du Commerce et la municipalité de Pékin, du 9 au 13 septembre en cours", précise la même source.

La participation algérienne à cette manifestation se fera "à tra-

vers un pavillon virtuel comprenant une variété de photos et de vidéos faisant la promotion de la richesse et de la diversité de la destination touristique Algérie, à travers la mise en valeur du patrimoine culturel, des us et coutumes, de la gastronomie et de l'artisanat".

Cette participation constitue également "une opportunité privilégiée pour renforcer la présence de l'Algérie dans le domaine touristique à l'échelle mondiale, et tra-

duit l'attachement de l'ONT à suivre les dernières évolutions en matière d'outils numériques de promotion touristique".

Les personnes intéressées peuvent visiter le pavillon virtuel algérien pour découvrir le charme et la diversité de l'Algérie, à travers le lien suivant : <https://2d.ciftis.org/wechat/store/html/store-index.html?custId=ONT-ALGERIA&applyId=5042>.

RE

FISCALITÉ/NUMÉRISATION, LANCEMENT À RELIZANE D'UNE CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

La Direction des Impôts de la wilaya de Relizane a lancé, mercredi, une campagne d'information et de sensibilisation destinée à faire connaître les nouveaux moyens de paiement électronique intégrés à travers le portail "Jibaya'tic" de déclaration et de paiement à distance, dans le but de rapprocher l'administration fiscale du citoyen.

Selon la directrice des Impôts de la wilaya, Kheira Belahcen, cette initiative vise à présenter les différents nouveaux moyens de paiement électronique disponibles sur le portail "Jibaya'tic", notamment ceux liés aux services de déclaration et de paiement à distance. Ces services permettent aux contribuables d'accomplir diverses procédures fiscales de manière numérique, simple et flexible, tout en réduisant la nécessité de se déplacer auprès des services administratifs.

Dans ce cadre, des explications et des informations ont été fournies sur les différents services numériques proposés par la Direction générale des Impôts, ainsi que sur les modalités permettant d'y accéder et d'utiliser les moyens de paiement électronique disponibles sur les plateformes numériques agréées. Cette campagne de sensibilisation se poursuivra jusqu'au 30 septembre, à travers les différentes communes de la wilaya. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à ancrer la culture du paiement électronique et à encourager les citoyens et les opérateurs économiques à adopter les solutions numériques. Cette démarche devrait contribuer à renforcer l'efficacité de l'administration fiscale et à instaurer une relation plus transparente et plus proche entre le citoyen et l'administration, a souligné la directrice des Impôts de la

wilaya. Cette manifestation d'information, organisée à la place " El Moukawama ", au centre-ville de Relizane, a également constitué une occasion d'échanger directement avec les citoyens et les contribuables et de répondre à leurs questions concernant les services fiscaux numériques, a indiqué le directeur du Centre de proximité des impôts de Relizane, Rachid Messaoudi.

La campagne a enregistré la participation de plusieurs secteurs et organismes, notamment la Chambre de commerce et d'industrie "Mina" de Relizane, l'Union de wilaya des commerçants et artisans et l'Agence de wilaya de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que l'agence de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR).

RE

GUELMA

DEUX INTERFACES INTERACTIVES POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

L'établissement universitaire du 8-Mai-1945 de Guelma a déployé, pour l'exercice universitaire 2026-2027, deux dispositifs numériques participatifs destinés à l'enseignement et aux services annexes, selon une information communiquée mercredi à l'APS par le Pr Mahmoud Debabeche, chef de cette institution.

Par Kahina Baghdad

Ce dernier a expliqué que la première interface, intitulée "Do Connect", offre aux inscrits un lien direct avec le service des œuvres universitaires, leur permettant d'exposer leurs difficultés, lesquelles "feront l'objet d'un traitement, d'une prise en charge et d'un suivi assurés par une cellule spécialisée dudit service". Il a poursuivi en indiquant que cet outil couvre divers aspects relevant des œuvres

universitaires, à savoir le logement, les déplacements, la restauration, les aides financières et les titres d'accès aux prestations. La seconde interface, nommée "Pedago Connect", vise à simplifier l'obtention, par les étudiants, de toutes les données et précisions concernant la vie académique et pédagogique, comme les procédures d'inscription, les mutations entre facultés, les réadmissions ou le retrait de pièces officielles. D'après le président de l'université, cette plateforme "autorise les étudiants à exprimer leurs interrogations et à obtenir des réponses immédiates, exactes et justifiées, tout en pouvant planifier des rendez-vous avec des représentants de l'administration centrale". Le Pr Debabeche a enfin signalé que le démarrage de ces deux outils numériques, dès la prochaine rentrée, "s'inscrit dans une dynamique de consolidation de la digitalisation, d'amélioration des prestations et de rapprochement de l'institution vis-à-vis des jeunes inscrits, tout en assurant une reprise des cours plus souple et mieux ordonnée".

K.B



ANNABA

22.000 TONNES DE CIMENT BLANC EXPORTÉES VERS LE GUATEMALA

Par Ali Boudefel

Le port d'Annaba a vu hier mercredi l'embarquement d'un chargement de 22 000 tonnes de ciment blanc, destiné à la République du Guatemala, dans le cadre d'une initiative d'exportation rapportée par un avis de la société gestionnaire du site portuaire. D'après cette même source, l'enlèvement de cette marchandise, conditionnée en grands sacs, a été réalisé au quai numéro 9

pour le compte de la firme "Biskria Ciment", à bord du navire "MV Dimitra", et s'inscrit dans une logique de promotion des ventes à l'étranger hors hydrocarbures et d'accroissement de la compétitivité des biens locaux sur la scène internationale. Le communiqué précise que l'établissement portuaire d'Annaba a déployé l'ensemble des ressources humaines, matérielles et logistiques requises afin d'assurer la bonne exécution de l'opération, garantissant ainsi la cir-

culcation efficace des produits et le respect des normes d'exportation. En conclusion, il a été souligné que cette manœuvre s'inscrit dans la mouvance générale de l'activité d'exportation animant les infrastructures portuaires nationales, à travers l'appui offert aux sociétés locales et l'aménagement de circonstances propices à la simplification des procédures d'envoi vers les marchés étrangers.

A.B

BATNA

REMISE EN SERVICE DU CHEMIN DE WILAYA CW-18 APRÈS SA RÉHABILITATION

Le chemin de wilaya CW-18 reliant la commune de Chemora (Batna) à celle d'Ain Zitoune (Oum El Bouaghi) a été remis en service mercredi après sa réhabilitation sur une distance de 13 km. Selon les explications données au wali Riadh Benahmed qui a présidé l'opération au cours de tournée dans les deux communes de Chemora et Batna, ce projet "a été réalisé en deux tranches grâce au rythme hâté des travaux ce qui a permis sa réception savant les délais contractuels". Le directeur local des travaux publics, Fateh Bouali, a affirmé à l'occasion que l'objectif de ce projet est de réhabiliter cette route de sorte à assurer la sécurité des usagers notamment des mechtas de la commune de Chemora, à soutenir le développement social-économique de la région et à relier les deux wilayas de Batna et Oum El Bouaghi. Dans une déclaration à la presse, le wali a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de la direction des travaux publics et traduit la dynamique de ce secteur à l'échelle local, soulignant que tous les projets du secteur re-

tenus pour la wilaya au titre de 2026 sont lancés et leurs travaux avancent à excellent rythme. Concernant le doublement de la RN-88 entre les deux wilayas de Batna et Khenchela sur 57 km qui accuse du retard, le wali a relevé que ce projet fait l'objet d'un suivi spécial et devra être réceptionné dans deux ou trois mois au plus tard. Dans la ville de Batna, M. Benahmed a donné le coup d'envoi des travaux de protection de la route mitoyenne au pont réalisé à la cité Kechida afin de consolider la sécurité des usagers et préserver cette route et les ouvrages limitrophes. Une enveloppe financière de près de 8 millions DA a été allouée à cette opération du programme sectoriel a-t-on expliqué à l'occasion. M. Benahmed a donné sur site des instructions à l'entreprise de réalisation insistant sur le respect des délais contractuels fixés à six mois et des normes en vigueur

R.R

TIMIMOUN

PLUSIEURS OPÉRATIONS DE RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE EN COURS DE RÉALISATION

La wilaya de Timimoun a lancé plusieurs opérations de renforcement du réseau d'eau potable et d'amélioration du service public, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'Hydraulique. Ces opérations ont bénéficié d'une enveloppe financière dépassant le 1,7 milliard DA au titre du programme sectoriel, a fait savoir le directeur du secteur, Mustapha Sidi Moussa, précisant qu'elles incluent la réalisation, l'équipement et l'électrification de sept forages dans les communes de Timimoun, Tinerkouk, Deldoul et Ouled-Saïd afin d'assurer des sources d'approvisionnement en eau potable. Le programme sectoriel de 2026 comprend également la réalisation de sept installations de stockage totalisant une capacité de 5.600 mètres cubes dans les communes de Timimoun, Deldoul, Lemtarfa, Ksar-Kaddour et Ouled-Aïssa, ce qui permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau et répondre aux besoins de la population en cette ressource vitale, selon le même responsable. Les opérations comprennent, par

ailleurs, le transfert d'eau potable depuis le champ de captage situé à Ouegma, dans la commune d'Aougrout sur une distance de 36 km, afin d'approvisionner la commune de Deldoul. Aussi, dans le cadre du programme d'élimination des fuites d'eau et de garantie d'un approvisionnement régulier et continu en eau potable, la wilaya de Timimoun a bénéficié d'un programme d'urgence doté d'une enveloppe de 327 millions DA, a-t-on également fait savoir. Le programme englobe la rénovation du réseau de distribution d'eau de la ville de Timimoun et les Ksour de Djedirat, dans la commune de Cherouine, ainsi que les Ksour de la commune de Talmine. Ceci, en sus de la réalisation de forages dans les communes d'Ouled-Aïssa et de Cherouine et l'acquisition d'équipements de pompage et de générateurs d'électricité pour les puits forés à travers la wilaya.

R.R

TIZI-OUZOU

LA CONDUITE D'EAU CAP DJINET 2 VERS MKIRA ET TIZI GHENIFF EN VOIE D'ACHÈVEMENT

La conduite d'eau potable qui doit acheminer l'eau dessalée de la station de Cap Djinet-2 (Boumerdes) vers les communes de Mkira et Tizi Gheniff au sud de la wilaya de Tizi-Ouzou est en phase d'achèvement, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. En visite de terrain ce mercredi matin, le wali Aboubakr Essedik Boucetta, a inspecté l'avancement des travaux de l'opération. Il ne reste que seulement 400 mètres de conduite à poser pour garantir un approvisionnement conforme aux quotas attribués, a-t-on indiqué de même source, soulignant que M. Boucetta a instruit de renforcer le chantier en moyens humains et matériels pour parachever ce tronçon dans les plus brefs délais. L'opération comprend, également, le remplacement de 900 mètres de conduites vétustes et la suppression des branchements illicites dans la localité de Timezrit, dans la wilaya de Boumerdes, afin de garantir la régularité de l'alimentation en eau des deux communes de Tizi-Ouzou concernées par le projet, selon la même source. Par ailleurs, le chef de l'exécutif a ordonné la mobilisation des ressources nécessaires pour relancer le chantier de réalisation du réseau de distribution d'eau potable au village de Taqa (Mkira), et assurer sa livraison dans les délais impartis, a-t-on fait savoir.

R.R

SECTEUR AUTOMOBILE

VERS LA DISPARITION DE LA MARQUE SEAT ?

Le secteur automobile mondial fait face à des turbulences financières d'une sévérité inédite, poussant les géants de l'industrie à prendre des mesures drastiques. Pour maintenir leurs marges, la plupart des grands groupes multiplient les fermetures de sites de production, suppriment massivement des milliers d'emplois et retirent de leurs catalogues les véhicules jugés insuffisamment profitables.

Par Nawal Bordji

Dans ce paysage en pleine mutation, plusieurs labels historiques se retrouvent menacés d'extinction pure et simple. C'est le cas de la firme espagnole Seat, délaissée au fil des ans par la maison mère allemande Volkswagen au profit d'investissements de plus en plus marginaux. Malgré la réactualisation récente de modèles phares comme l'Arona et l'Ibiza, qui a apporté une légère bouffée d'oxygène commerciale, l'horizon du constructeur de Martorell apparaît singulièrement assombri, sa disparition étant désormais évoquée pour la décennie 2030.

Cette fragilité s'explique par les contraintes réglementaires toujours plus rigides imposées au secteur, associées aux coûts abyssaux qu'exige la transition vers la technologie électrique. Selon les explications fournies par la direction de Volkswagen, la rentabilité de ce virage énergétique s'avère particulièrement complexe à



concrétiser pour Seat. Le groupe germanique reconnaît ouvertement que le financement nécessaire à la conception de futures gammes de véhicules devient de plus en plus difficile à justifier commercialement. Bien que le géant allemand prenne soin de préciser qu'arbitrage irréversible n'a encore été arrêté, la trajectoire choisie laisse très peu de place à l'optimisme quant à la survie de la marque sous sa forme actuelle.

La vulnérabilité de l'enseigne fondée en 1949 découle également de l'essor fulgurant de Cupra. Cette jeune entité, à l'origine simple déclinaison sportive avant de devenir une marque à part entière, surpasse aujourd'hui sa maison mère tant sur le

plan des volumes de vente que sur celui des bénéfices générés. Dans un environnement économique où l'optimisation budgétaire est devenue la priorité absolue, le sacrifice du label Seat au profit de sa filiale la plus lucrative constitue une option très concrète pour l'état-major allemand. Face à cette perspective, le président du directoire de l'entreprise espagnole, Marcus Haupt, cherche toutefois à tempérer les inquiétudes. Il met en avant une stratégie de redéploiement où la structure abandonnerait progressivement la vente d'automobiles sous son propre nom pour se consacrer prioritairement à une mission de sous-traitance industrielle.

Cette réorientation met directe-

ment en jeu l'avenir du complexe industriel de Martorell, pilier majeur du dispositif de Volkswagen dans la péninsule Ibérique avec ses plus de dix mille salariés. Ce site historique, qui assemble actuellement les véhicules des deux filiales espagnoles, pourrait voir la totalité de ses lignes d'assemblage réaffectées à la fabrication des futurs modèles Cupra à l'horizon 2030. Un autre scénario, beaucoup plus polémique, envisage le rachat direct du site par des industriels chinois désireux d'implanter leurs capacités de production sur le sol européen. Des négociations auraient déjà été ouvertes entre le groupe allemand et plusieurs acteurs asiatiques sur cette possibilité. Si une telle transaction offrirait aux marques chinoises une passerelle stratégique vers le marché communautaire, elle susciterait une vive opposition de la part du personnel et des représentants syndicaux de l'usine catalane.

Ainsi, la célèbre marque passée sous contrôle allemand au début des années 1990 s'apprête à tourner une page majeure de son histoire. Entre un effacement progressif au profit de Cupra, une reconversion en pôle d'assemblage ou une cession de ses infrastructures historiques, la marge de manœuvre de Seat reste extrêmement réduite. La seule perspective immédiate pour la clientèle réside dans l'intégration prochaine de motorisations à hybridation légère sur ses modèles citadins Ibiza et Arona, ultime tentative pour prolonger la présence commerciale du constructeur avant l'échéance décisive de 2030.

N.B

LE CLIMAT FROID DU PAYS ÉTANT BON POUR LES SERVEURS DE L'IA GOOGLE INVESTIT EN FINLANDE 13 MILLIARDS D'EUROS

Le géant américain Google a officialisé mercredi le déploiement d'une enveloppe financière majeure de 13 milliards d'euros sur le territoire finlandais au cours des deux prochaines années. Destiné au renforcement des infrastructures numériques et à l'implantation de centres de données adaptés aux exigences de l'intelligence artificielle, cet effort représente le plus important engagement financier jamais consenti par l'entreprise sur le continent européen. Les communes de Hamina, Kajaani, Muhos et Vaala constitueront les points d'ancrage de ce plan d'expansion technologique et partenarial.

Outre le volet strictement informatique, ce programme intègre le financement de projets axés sur la transition énergétique et la préservation de l'environnement. Des ressources financières seront ainsi allouées à des organismes locaux pour encourager la biodiversité, soutenir l'enseignement, stimuler la recherche et promouvoir la formation professionnelle. Saluant cette initiative, le Premier ministre Petteri Orpo a souligné que cette décision stratégique met en lumière l'attractivité du pays tout en dynamisant l'économie de la donnée et l'innovation nationale.

Le climat nordique et les coûts énergétiques avantageux de la Finlande en font une destination privilégiée pour l'hébergement de serveurs informatiques. Le gouvernement actuel soutient activement l'implantation de ces infrastructures pour revitaliser un marché de l'emploi affaibli par une hausse du chômage. Présent dans la région depuis le rachat d'une papeterie à Hamina en 2009, convertie depuis en centre névralgique du cloud, Google continue de s'appuyer sur le tissu industriel et technique local pour faire fonctionner ses installations.



Planifiés sur la période 2027-2028, les travaux de construction devraient générer un impact économique considérable, avec une contribution estimée à 3,6 milliards d'euros par an au produit intérieur brut finlandais. Ce vaste chantier créera et soutiendra plus de 37 000 postes, dont 16 000 dans le secteur du bâtiment. Une fois la phase opérationnelle engagée, environ 7 000 emplois pérennes seront maintenus dans la maintenance, les services techniques et l'économie locale. Selon la direction du groupe, ces aménagements consolideront le leadership européen de la région dans les technologies émergentes et l'IA.

N.B

ÉTATS-UNIS

L'INFLATION FAIT GRIMPER LE TAUX D'INTÉRÊT DE LA DETTE PUBLIQUE

Le taux d'intérêt de la dette publique des Etats-Unis a atteint mercredi son plus haut niveau depuis près de trois ans, poussé par les inquiétudes liées à l'inflation et malgré une opération du gouvernement américain sur ce marché.

Le rendement des emprunts de l'Etat américain à échéance dix ans, la plus suivie, évoluait à 4,85%, un seuil plus observé depuis novembre 2023.

Le ministère américain des Finances a annoncé qu'il allait racheter d'ici jeudi jusqu'à six milliards de dollars d'obligations à long terme, triplant le montant dans ce type d'opérations.

L'annonce n'a cependant pas eu l'effet d'apaisement escompté: l'ensemble des taux obligataires américains a immédiatement bondi.

Le Trésor avait fait savoir le 19 août qu'il allait intervenir sur le marché de la dette publique, dans une démarche largement interprétée comme visant à détendre les taux d'emprunt de l'Etat fédéral.

La flambée des cours de pétrole - le baril de Brent est repassé mercredi au-dessus des 100 dollars - inquiète les investisseurs, qui craignent un choc inflationniste.

Les marchés sont aussi préoccupés par le niveau d'endettement de l'Etat fédéral, qui dépasse 40.000 milliards de dollars.

R.R

81^E SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À NEW YORK

APPEL À LA COOPÉRATION ET À L'OUVERTURE FACE AUX DÉFIS MONDIAUX

Lors de l'ouverture de la nouvelle session de l'ONU à New York, les dirigeants mondiaux ont dressé un constat sur l'état de la planète et sur le rôle de l'organisation, entre crises internationales et changements climatiques.

Par Rihab Taleb

Le nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU se nomme Khalilur Rahman. C'est un diplomate du Bangladesh qui a commencé sa carrière aux Nations unies en 1985, il y a déjà quarante ans. En prenant ses fonctions après avoir prêté serment sur la Charte de l'ONU, il a rappelé que la coopération mondiale traverse une période d'épreuve inédite. Selon lui, le monde a profondément changé depuis ses débuts.

Face aux divisions entre les pays, son mot d'ordre est de chercher des compromis là où c'est encore possible. Il sait bien que tout ne peut pas se régler rapidement ou facilement. Malgré cela, il estime que les désaccords ne doi-

vent pas empêcher les États de discuter et de trouver des terrains d'entente.

Khalilur Rahman, qui est également ministre des affaires étrangères de son pays, souhaite changer les habitudes de l'organisation. Il a rappelé que la Charte de l'ONU commence par les mots « Nous, peuples des Nations unies », et non « Nous, États ».

Pour lui, la société civile, les entreprises, les journalistes, les chercheurs et les innovateurs sont trop souvent traités comme des personnes extérieures. L'un de ses objectifs principaux est donc de déverrouiller l'ONU pour inclure toutes ces forces vives.

Annalena Baerbock, qui vient de passer une année à la tête de l'Assemblée, a partagé son expérience. Selon elle, il ne faut pas baisser les bras face aux difficul-

tés. Elle a affirmé que, malgré ses défauts, aucun pays ne se porterait mieux sans l'ONU.

Elle a souligné que la recherche d'accords doit rester un objectif constant, mais sans jamais sacrifier les principes de l'organisation ni la progression des droits. Elle a aussi rappelé que, malgré de fortes tensions géopolitiques, plusieurs textes importants ont tout de même pu être adoptés avec l'accord presque unanime des pays membres.

De son côté, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a prononcé un discours très critique pour l'ouverture de cette session, qui est la dernière à laquelle il assiste en tant que chef de l'organisation. Il a expliqué que le Conseil de sécurité et le système financier mondial ont beaucoup de mal à faire face aux défis ac-

tuels. Il a également déploré que le droit international et les droits humains soient trop souvent bafoués sans que personne ne soit puni.

À ces obstacles s'ajoutent d'autres menaces très graves, comme le risque d'une guerre nucléaire qui pourrait s'aggraver, le chaos climatique qui empire de jour en jour, et les budgets pour l'aide humanitaire et le développement qui fondent rapidement. Pour le chef de l'ONU, changer l'organisation n'est plus une simple question d'administration. Des projets comme le Pacte pour l'avenir et l'initiative ONU80 doivent aider l'organisation mondiale à retrouver son efficacité, car elle perd de la confiance à force de ne pas réussir à régler les crises actuelles.

R.T

GHAZA MEURTRIE

CONSÉQUENCES SOCIALES DE L'AGRESSION SIONISTE SUR LES FAMILLES PALESTINIENNES

Selon un nouveau rapport de l'agence onusienne ONU Femmes, publié mardi dernier, plus de 86 290 foyers sont aujourd'hui dirigés par des femmes à Gaza, soit un foyer sur quatre.

Par Malika Azeb

Le chiffre est deux fois plus élevé qu'avant l'agression sioniste génocidaire. ONU Femmes a alerté que six femmes et filles continuent d'être tuées chaque semaine depuis le cessez-le-feu d'octobre 2025.

Les nombreux assassinats des hommes, leur disparition, leur détention ou le fait que leur sort demeure inconnu sont les raisons derrière ce chiffre élevé de familles dirigées par des femmes, qui sont confrontées à la difficulté de nourrir leur famille, d'obtenir un abri, d'accéder à l'aide humanitaire et de protéger leurs enfants.

Le directeur régional d'ONU Femmes pour les États arabes, Moez Doraid, a, dans ce contexte, souligné que « La douleur et la souffrance vont au-delà de la perte d'un mari, d'un père ou d'un être cher ».

La persistance des frappes aériennes et les opérations terrestres sionistes viennent aggraver

les inégalités préexistantes, dont les faibles revenus, la restriction d'accès à la propriété, aux documents officiels, aux services et aux lieux de décision.

La responsable de l'action humanitaire d'ONU Femmes, Sofia Calltorp, a décrit la situation d'« immense souffrance collective ».

« L'accès à la nourriture, à l'eau potable, aux produits d'hygiène et aux services essentiels est très limité », a-t-elle déclaré.

« Les femmes chefs de famille sont chaque jour contraintes de prendre des décisions impossibles : comment répartir des ressources limitées, comment accéder à l'aide et, tout simplement, comment assurer la survie de ceux dont elles ont la charge », a encore souligné cette responsable.

Les chiffres montrent que ces familles sont particulièrement exposées. Près de sept foyers sur dix dirigés par une femme ne disposent pas d'un logement adéquat, contre un peu plus de la moitié de ceux dirigés par un homme. Les trois quarts ont vu

leur habitation endommagée ou détruite depuis octobre 2023. Ils ont été déplacés huit fois en moyenne, contre sept pour les ménages ayant un homme à leur tête.

La précarité est aussi financière, sachant que deux tiers des foyers dirigés par des femmes déclarent avoir besoin d'une aide financière immédiate pour survivre, et près d'une femme chef de famille sur cinq dit craindre pour sa sécurité ou sa protection, contre une sur douze parmi celles vivant dans un foyer dirigé par un homme.

La publication de ces données intervient alors que les pertes humaines se poursuivent dans l'enclave palestinienne malgré le cessez-le-feu.

Selon l'ONU, 1 300 Palestiniens, dont 246 femmes et filles, ont été tués dans des frappes depuis son entrée en vigueur, il y a près d'un an.

Ce chiffre comprend 137 femmes et 109 filles, ce qui équivaut à six femmes et filles tuées

chaque semaine entre octobre 2025 et le 28 juillet 2026, précise ONU Femmes.

L'agence ONU Femmes, qui travaille avec des organisations dirigées par les femmes et avec des associations de défense de leurs droits sur le terrain, réclame la mise en œuvre intégrale du cessez-le-feu, le respect du droit international, la protection des femmes et des filles et la poursuite des responsables de violations.

Pour ONU Femmes, l'enjeu dépasse toutefois l'urgence humanitaire. Il s'agit de faire en sorte que ces femmes devenues, de fait, responsables de leur foyer ne disparaissent pas des dispositifs d'aide et, à terme, de la reconstruction.

M. Doraid a indiqué que « Reconnaître et répondre aux réalités auxquelles sont confrontés tous les foyers dirigés par des femmes est essentiel pour garantir que celles-ci soient prises en compte, comptabilisées, autonomisées et soutenues. »

M.A

LE MAKHZEN MOUILLÉ DANS TOUS LES COUPS FOURRÉS DES RÉVÉLATIONS ATTESTENT SON IMPLICATION DANS LE SCANDALE PEGASUS ET LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

L'ancien responsable des services de renseignement marocains, Mehdi Hijaouy, a affirmé disposer d'informations sur plusieurs dossiers retentissants impliquant les appareils sécuritaires marocains, dont la crise migratoire de Ceuta, le scandale Pegasus et l'affaire du boxeur Zakaria Moumni.

Dans un entretien accordé à l'hebdomadaire français "Le Canard enchaîné", publié mercredi, l'ancien responsable du renseignement extérieur marocain, en fuite à l'étranger, a mis directement en cause deux figures centrales de l'appareil sécuritaire et politique entourant le roi du Maroc : Abdellatif Hammouchi, patron de la police et du renseignement intérieur (DGST), et Fouad Ali El Himma, proche conseiller de Mohammed VI, surnommé "le vice-roi".

L'ancien numéro deux de la Direction générale des études et de la documentation (DGED), qui a travaillé en étroite collaboration avec les deux dirigeants, a contesté la version selon laquelle les autorités marocaines auraient été

prises de court par l'exode de milliers de personnes vers l'enclave espagnole euta. "Comment est-il possible que tant de personnes se dirigent vers la frontière sans que ni le +vice-roi+ ni le chef de la police n'en soient informés ?", s'interroge l'ancien haut fonctionnaire, qui a quitté le Maroc et vit désormais à l'étranger.

Selon Hijaouy, Fouad Ali El Himma et Abdellatif Hammouchi auraient eu connaissance de l'opération. Il présente cette dernière comme une manœuvre destinée à "déstabiliser" le gouvernement espagnol. Au cours de l'entretien, Hijaouy a abordé l'affaire de cyber-espionnage Pegasus, développé par la société sioniste NSO Group. L'ancien responsable a confirmé l'utilisation de ce système par les services de renseignement marocains contre des responsables politiques et des journalistes dont le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, le président français Emmanuel Macron, l'ancien Premier ministre Edouard Philippe et plusieurs journalistes français. Selon le récit de Hijaouy, des

techniciens du groupe NSO ont présenté Pegasus à Hammouchi à Rabat en 2017. Dès lors, le système aurait été géré par Hammouchi et El Himma, plaçant ainsi ces deux hauts responsables au cœur du contrôle des frontières à Ceuta et des écoutes téléphoniques internationales.

L'ancien responsable du renseignement a également évoqué le cas du boxeur marocain Zakaria Moumni, qui affirme avoir été enlevé et torturé après son arrestation au Maroc en 2010.

Les déclarations de l'ancien responsable des renseignements coïncident avec les conclusions d'un rapport de la police des frontières espagnole daté du 3 septembre. Selon la publication française, le document confirme la "permissivité totale" des forces de sécurité marocaines, leur attribuant la responsabilité de la "violation des frontières espagnoles et de l'Union européenne".

RI

SALON INTERNATIONAL DE LA TECH

LA CHINE S'IMPOSE FACE AUX GÉANTS HISTORIQUES

Du 4 au 8 septembre, le salon IFA a réuni plus de 1 900 exposants au Messe Berlin. Deux tendances majeures s'y sont imposées : l'intelligence artificielle intégrée directement dans les appareils et la montée en puissance des constructeurs chinois.

Par Yakout Abina

Le choix du Messe Berlin pour accueillir l'IFA tient à la fois à son histoire et à ses capacités uniques. Né en 1924 dans la capitale allemande, le salon a grandi avec ce site monumental, devenu au fil du temps un symbole de continuité et de prestige. Avec ses 160 000 m² de surface d'exposition, il reste l'un des rares complexes capables de recevoir des centaines de milliers de visiteurs et les géants mondiaux de la Tech. Sa localisation au cœur de Berlin, ville connectée aux flux internationaux et dotée d'un écosystème technologique dynamique, renforce encore son attractivité. Dans ce décor stratégique, l'édition 2026 a une nouvelle fois transformé Berlin en capitale mondiale de l'électronique grand public. Mais derrière l'effervescence des démonstrations et des kilomètres de stands, deux mouvements de fond



se dessinent. Le premier concerne l'intelligence artificielle, qui quitte le cloud pour s'installer dans le matériel. Après des années où l'IA générative se limitait à des assistants logiciels, le traitement local devient un argument central. Latence réduite, confidentialité renforcée et indépendance vis-à-vis des abonnements cloud séduisent les fabricants. Plusieurs constructeurs de PC ont ainsi présenté une nouvelle norme mémoire autour de 192 Go de RAM unifiée, capable d'héberger

directement des modèles de langage volumineux. Le second mouvement est la présence chinoise, qui s'est imposée avec une ampleur inédite. Xiaomi, pour sa première participation, a déployé plus de 3 300 m² et exposé 380 produits, des smartphones aux voitures électriques. Haier, Midea ou Dreame ont également marqué les esprits. À l'inverse, des acteurs historiques comme Samsung ou Dyson ont préféré organiser leurs propres événements en marge du salon, avec des pré-

sentations en ville. Cette poussée s'accompagne d'un rachat progressif de marques occidentales, dans un contexte où les États-Unis durcissent leurs règles d'importation.

Côté usages, la robotique domestique et la maison connectée évoluent vers plus d'efficacité. Roroborock a dévoilé son premier robot nettoyeur de piscines, Dreame un aspirateur vapeur à 180 degrés, et DJI un robot autonome doté d'un bras articulé. Les robots humanoïdes, eux, ont multiplié les démonstrations, du défilé « Robots on the Runway » aux matchs de football, avec un message clair : montrer des machines réellement utiles et déployables. Parmi les innovations marquantes, un fauteuil roulant connecté, le Strutt ev⁴c, illustre la manière dont l'assistance intelligente s'étend aux handicaps et à la mobilité réduite. Les visiteurs ont aussi pu découvrir des concepts plus expérimentaux, comme une console Acer ou un smartphone sans bordures signé Tecno.

L'IFA 2026 consacre un double basculement. Technique, avec une IA qui s'ancre dans le matériel. Stratégique, avec une Europe devenue terrain de conquête prioritaire pour les constructeurs chinois, sur fond de fermeture du marché américain. Berlin s'impose ainsi comme le théâtre d'une recomposition mondiale de l'électronique grand public.

Y.A

MINILED

SAMSUNG DE NOUVEAU VISÉ AUX ÉTATS-UNIS POUR L'USAGE D'APPELLATIONS CONTESTÉES

Par Salim Nait Ouguelmim

Six mois après avoir remporté une interdiction contre TCL en Allemagne, Samsung se retrouve à son tour au cœur d'une controverse portant sur la manière dont il qualifie certains téléviseurs. Aux États-Unis, le géant coréen est visé par des reproches liés à la présentation de ses modèles MiniLED les plus accessibles. Le différend concerne en particulier la série M.

Selon les informations rapportées, la procédure a été engagée par TCL auprès d'un tribunal fédéral de Los Angeles. L'entreprise accuse Samsung de publicité jugée trompeuse au sujet de ses téléviseurs MiniLED commercialisés sur le marché américain, et plus précisément de certains modèles de la gamme M. Parmi les références pointées du doigt figurent les M70H, M80H et M90H.

L'argument avancé par TCL repose sur une remise en cause des caractéristiques matérielles, que l'entreprise estime indispensables pour associer, de façon cohérente, ces modèles à la catégorie MiniLED. D'après TCL, les téléviseurs concernés ne disposeraient pas des éléments qui sont généralement rattachés aux téléviseurs MiniLED, en particulier un système de rétroéclairage de type Full Array avec une gestion par zones permettant une gradation locale. En d'autres termes, TCL soutient que l'architecture mise en œuvre ne correspondrait pas à ce que le public comprend ordinairement lorsqu'il voit l'étiquette MiniLED.

La discussion s'attache notamment aux deux modèles les plus abordables de la série. TCL indique que les M70H et M80H utiliseraient un rétroéclairage disposé sur les bords de la dalle, au lieu d'un dispositif composé de diodes réparties sur toute la surface arrière. Cette approche, selon la logique défendue par TCL, ne permettrait pas de piloter indépendamment plusieurs zones lumineuses, comme le ferait un rétroéclairage Full Array doté d'un gradateur local. L'objectif est donc de déterminer si la technologie réellement utilisée justifie le positionnement « MiniLED » tel qu'il est décrit et compris.

Samsung, pour sa part, fait valoir une autre lecture de la situation. Le constructeur utilise dans

ses fiches techniques la mention « SupremeMiniLEDDimming ». Un point important dans la controverse tient au fait que la présentation associée à cette appellation préciserait qu'il s'agit d'une technologie logicielle et non d'une gradation matérielle complète de type Full Array. De l'avis de TCL, cette précision ne suffirait pas à éviter la confusion. L'entreprise estime que la formulation employée pourrait conduire les consommateurs à croire qu'ils bénéficient des mêmes performances et de la même architecture que celles que l'on associe généralement aux téléviseurs MiniLED dotés d'une vraie gradation locale basée sur des zones de rétroéclairage.

L'affaire ne concerne pas uniquement la série M. D'après des éléments relayés par Tom's Guide, Samsung aurait confirmé que le M70H et le QN70H, qui correspond à une gamme plus élevée et s'inscrit dans la famille NeoQLED, prennent tous deux en charge ce même « SupremeMiniLEDDimming » logiciel. TCL s'appuie implicitement sur cette observation pour souligner que l'usage d'une appellation unique pourrait masquer, ou du moins rendre moins lisible, des différences de conception qui peuvent pourtant avoir un impact sur la qualité d'affichage. Même si l'emploi d'une même dénomination ne prouve pas, à lui seul, que les rétroéclairages sont identiques d'un modèle à l'autre, le reproche vise davantage la clarté et l'interprétation possible par le consommateur. Au cœur du débat se trouve aussi la nature du terme « MiniLED ». Cette mention renvoie avant tout à la taille réduite des diodes utilisées pour le rétroéclairage. Or, cette définition technique reste relativement large : elle ne garantit pas nécessairement que les diodes soient réparties derrière toute la dalle, ni même qu'un nombre minimal de zones distinctes soit prévu. Ainsi, l'enjeu devient la distance entre une description technique admissible sur le papier et l'ensemble de performances auxquelles le public associe désormais le « MiniLED ». En substance, la question que soulève TCL est la suivante : si le label peut s'appliquer à un téléviseur parce qu'il emploie bien des diodes MiniLED, est-il correct de laisser entendre que la technologie atteint le même niveau d'efficacité lumineuse et de contrôle par zones que les systèmes généralement clas-

sés dans la catégorie Full Array avec gradation locale ? Pour TCL, la réponse semble être non. Samsung, de son côté, rejette les accusations et indique qu'il entend contester la validité des reproches, en défendant l'exactitude de ses descriptions commerciales.

L'affaire prend également une dimension symbolique, presque inverse, puisque l'histoire rappelle un précédent récent. En mars 2026, une décision rendue publique avait conduit Samsung à obtenir en Allemagne une interdiction imposée à TCL : le constructeur chinois n'était plus autorisé à utiliser certains téléviseurs sous l'appellation « QLED ».

À l'époque, la justice allemande avait jugé que les quantum dots employés n'apportaient pas les améliorations de rendu des couleurs attendues d'un téléviseur QLED. Ce précédent a déjà nourri des doutes sur la signification réelle des labels et sur la manière dont ils sont perçus par le public. Aujourd'hui, ces interrogations reviennent, mais avec un renversement des rôles : la terminologie « MiniLED » est cette fois contestée, et Samsung se retrouve confronté à un débat sur la correspondance entre le vocabulaire commercial et la technologie mise en œuvre. Le désaccord n'est pas uniquement technologique ou juridique. Il serait aussi lié à la dynamique commerciale sur le marché américain. TCL soutient avoir pris l'avantage sur Samsung en matière de ventes de téléviseurs MiniLED entre 2023 et 2025. Puis, selon la version de TCL, Samsung aurait lancé sa série M au mois de mars, en s'appuyant sur des prix jugés inférieurs à ceux des modèles MiniLED les plus accessibles proposés par son concurrent. Cette dimension économique nourrit la stratégie de TCL : faire reconnaître une pratique commerciale contestable et, surtout, obtenir une action corrective via la justice. Concrètement, TCL demande une injonction visant à empêcher Samsung de commercialiser et de vendre les modèles concernés en tant que téléviseurs MiniLED. L'entreprise réclame également des dommages et intérêts, dont le montant n'a pas encore été précisé. À ce stade, les accusations ne sont pas encore tranchées par un jugement : l'issue reste donc incertaine, et la procédure suit son cours.

S.N.O

TABAGISME

QUAND LE TABAC... TABASSE LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

On connaît les ravages du tabac sur la santé humaine. Ses conséquences sur l'environnement restent cependant moins connues. De la culture des feuilles entrant dans la fabrication des cigarettes, jusqu'aux milliards de mégots abandonnés chaque année, le tabac exerce une pression sur les sols, l'eau, les forêts et les écosystèmes.

Par Chaïmaa Sadou

On parle régulièrement des cancers, des maladies respiratoires et des millions de décès associés au tabagisme. Mais avant d'arriver dans les paquets de cigarettes, le tabac passe par une longue chaîne de production qui laisse elle aussi des traces sur l'environnement. La culture des feuilles, leur séchage, leur transformation, leur transport et, enfin, les déchets issus de leur consommation participent à cette empreinte.

Des sols mis à rude épreuve

Le premier impact se manifeste dans les champs. Le tabac est une culture exigeante qui mobilise des terres, de l'eau et des produits agricoles. Lorsqu'il est cultivé de manière intensive, il peut contribuer à l'appauvrissement et à la dégradation des sols.

Une étude menée dans le sud du Brésil a notamment analysé l'évolution des sols sur des parcelles cultivées en tabac pendant des périodes allant jusqu'à quarante ans. Les chercheurs ont constaté une diminution d'environ cinq fois de la stabilité des agrégats du sol ainsi qu'une baisse de 57 % de sa matière organique. La structure du sol devient alors plus fragile et plus vulnérable à l'érosion.

Ces résultats ne signifient pas qu'un sol « meurt » après quelques années de culture du tabac. Sa dégradation dépend des méthodes agricoles, de la durée de culture et des conditions locales. Ils montrent cependant que certaines pratiques conventionnelles peuvent altérer durablement ses propriétés.

À cela s'ajoute l'utilisation d'engrais et de pesticides. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la culture du tabac peut contribuer à la dégradation des sols et à la pollution



de l'eau. Elle exerce également une pression sur les terres agricoles qui pourraient être consacrées à d'autres productions, notamment alimentaires.

La culture du tabac participe aussi à la déforestation. L'OMS estime qu'environ 200 000 hectares de terres sont défrichés chaque année pour sa culture et son séchage. L'organisation souligne également que l'industrie du tabac mobilise environ 600 millions d'arbres par an, consomme d'importantes quantités d'eau et génère des émissions considérables de gaz à effet de serre.

Quand l'industrie s'installe en ville

L'impact environnemental du tabac ne s'arrête pas aux plantations. Les feuilles doivent être séchées, transformées, conditionnées puis transportées. Ces différentes étapes nécessitent de l'énergie et des ressources et peuvent générer des émissions et des déchets.

La question prend une autre dimension lorsque les activités industrielles sont implantées dans des zones fortement urbanisées. À Alger, le quartier de Bab El Oued constitue un exemple historique de cette proximité entre industrie et habitat. L'ancienne unité Ali Gouraya, ex-Bastos, liée à la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA), a longtemps fait partie du paysage industriel et du tabagisme passif du quartier.

Des témoignages d'anciens

élèves du lycée Okba évoquent notamment des odeurs de tabac perceptibles depuis les salles de classe durant les années 1980. Ce souvenir constitue une mémoire locale, mais il ne permet pas, à lui seul, de déterminer la nature ou le niveau des substances présentes dans l'air à cette époque.

Il est d'ailleurs important de distinguer ces nuisances industrielles du tabagisme passif. Cette expression désigne précisément l'exposition involontaire à la fumée produite par la consommation de tabac. Une odeur ou une émission provenant d'une installation industrielle ne peut donc pas être automatiquement qualifiée de tabagisme passif.

L'enjeu reste néanmoins celui de la qualité du cadre de vie. Dans les zones urbaines denses, la surveillance des rejets, des poussières fines, des odeurs et des résidus industriels constitue une question importante de protection de l'environnement et de santé publique.

Le lourd bilan des mégots

La pollution liée au tabac se poursuit après la consommation. Chaque année, environ 4 500 milliards de mégots sont abandonnés dans l'environnement à travers le monde.

Le filtre d'une cigarette est principalement composé d'acétate de cellulose, une matière plastique. Lorsqu'il se dégrade, il peut libérer des micro-

plastiques ainsi que différentes substances chimiques dans les sols et les eaux. Ces déchets peuvent ainsi contribuer à la pollution des milieux aquatiques et affecter les organismes qui y vivent.

Le mégot, souvent considéré comme un petit déchet sans conséquence, devient ainsi le dernier maillon d'une chaîne beaucoup plus longue. Son impact s'ajoute à celui de la production agricole, de la transformation industrielle et du transport.

Une facture environnementale durable

L'impact du tabac doit donc être considéré dans son ensemble. Il ne concerne pas uniquement le fumeur, mais également les ressources naturelles et les milieux qui entourent la production et la consommation de cigarettes.

Chaque année, l'OMS associe l'industrie du tabac à la destruction de millions d'arbres, à une consommation massive d'eau et à des rejets importants de gaz à effet de serre. Le tabac ne laisse donc pas seulement une facture sanitaire. Il fragilise certains sols, mobilise des ressources naturelles et génère des déchets persistants.

Le tabac ? Un poison qui a toujours du succès malgré son incontestable nocivité pour l'homme et son environnement.

C.S

EAUX PLUVIALES

ELLES SERONT TRAITÉES À TIARET

Les travaux de traitement des points d'accumulation des eaux pluviales ont débuté dans plusieurs quartiers de la ville de Tiaret, a-t-on appris, mercredi, auprès du cabinet du wali.

Selon la même source, ce projet, dont le lancement a été supervisé, mardi, par le secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires, Rabah Mourad Yezza, porte sur le traitement de 20 points noirs répartis à travers plusieurs quartiers. Ces points ont été recensés par les techniciens de la direction de l'Hydraulique.

La réalisation de ce projet, dont le coût s'élève à 38,8 millions de dinars, prévoit la pose de 1,7 km de canalisations de différents diamètres, ainsi que la réhabilitation et le curage de 1,5 km supplémentaires de canalisations. Le projet

comprend également la réalisation de 30 avaloirs et 150 nouvelles grilles, ainsi que la remise en état de 150 autres grilles. Ce projet permettra de traiter les problèmes d'accumulation des eaux au niveau de ces quartiers, qui exposent les habitations aux infiltrations d'eau en cas de fortes précipitations durant la saison automnale.

Par ailleurs, les travaux de renouvellement complet des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées se poursuivent dans d'autres quartiers, notamment "Bouzouina Miloud", "El Marmela" et "Mohamed Djahlane", qui ont également fait l'objet d'une inspection par le secrétaire général de la wilaya chargé de la gestion de ses affaires, précise la même source.

R.Env



RENTÉE SCOLAIRE À SAÏDA

RENFORCEMENT DE L'OFFRE ÉDUCATIVE POUR LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Tahar Abid, a annoncé hier mercredi l'ouverture de cinq nouvelles classes spécialisées dans la wilaya de Saïda, en vue de la prochaine rentrée des classes.

Par Yousra Dali

Ces dispositifs sont implantés dans divers établissements du territoire, ce qui accroît les opportunités d'accueil et d'inclusion des jeunes concernés, a-t-il précisé.

Ces structures sont conçues pour accompagner les enfants avec des troubles des apprentissages, ceux atteints de troubles du spectre autistique mais aptes à suivre un enseignement, ainsi que les jeunes



présentant une déficience intellectuelle modérée ou une surdité, sans oublier les porteurs d'implants cochléaires, d'après le responsable.

Par ailleurs, M. Abid a relevé que ces élèves ont enregistré de bons résultats aux examens officiels, et que le développement du parc des classes intégrées, associé à l'équipement adéquat, a favorisé leurs conditions d'étude et leur insertion scolaire.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche conjointe des secteurs de la Solidarité nationale et de l'Éducation nationale, visant à assurer l'accès à l'école pour ces enfants, en leur offrant des espaces aménagés, des ressources pédagogiques et un suivi sur mesure répondant à leurs attentes, selon la même source.

Actuellement, la Direction de l'Action sociale et de la Solidarité de Saïda gère 23 classes intégrées, disséminées dans les différentes écoles de la wilaya.

Y.D

ÉPIDÉMIE D'EBOLA AU CONGO

L'AIDE ALIMENTAIRE UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Par Hamida Indja

Face à la progression rapide de l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo, le Programme alimentaire mondial (PAM) avertit que l'aide alimentaire est indispensable. Entre conflits armés et pénuries alimentaires, les habitants ont besoin d'un soutien immédiat pour se protéger et lutter efficacement contre le virus.

Le PAM insiste sur le fait que, face à cette propagation, l'aide alimentaire doit devenir la priorité absolue de la riposte, afin d'empêcher le virus de continuer à gagner du terrain.

Dans les zones les plus reculées, des familles affamées, contraintes de quitter leur foyer, vivent parfois très loin des centres de soins. Pour le PAM, il est vital de leur fournir de la nourriture afin qu'elles puissent se protéger du virus et recevoir les traitements nécessaires.

David Stevenson, responsable du PAM en RDC, a expliqué à ONU Info : « Ebola est une crise sanitaire majeure, c'est certain. Mais comme cette épidémie frappe l'est du Congo, une région déjà durement éprouvée par les guerres, l'insécurité alimentaire et les déplacements de population, une réponse rapide est impérative. »

Depuis des années, l'est de la RDC est en proie à des violences récurrentes et à des déplacements massifs de civils. Dans ce pays où le virus Ebola a été découvert il y a près d'un demi-siècle, on a déjà enregistré dix-sept épidémies.

La flambée actuelle, annoncée le 15 mai et causée par une souche rare appelée Bundibugyo, s'est propagée à une vitesse inédite. Au cours des cent premiers jours, plus de 5 500 cas et 2 642 décès ont été recensés. Dans la province de l'Ituri, la plus touchée, David Stevenson a pu constater de ses propres yeux les ravages infligés



aux populations par des années de guerre et de déplacements.

Il a précisé que, dans cette province, plus de 500 000 personnes souffrent d'une insécurité alimentaire très grave, atteignant le niveau 4 sur une échelle de 5 mesurant la sévérité de la faim. « C'est un niveau juste en dessous de la famine », a-t-il souligné.

Pour le responsable du PAM, cette situation rend la lutte contre la maladie bien plus complexe. « Si vous n'avez pas de quoi nourrir votre famille, il est très difficile de respecter les règles sanitaires, pourtant essentielles en ce moment », explique-t-il.

Il a ajouté : « On ne peut pas exiger des populations qu'elles modifient leurs comportements et qu'elles suivent les consignes de lutte contre Ebola si elles n'ont même pas de quoi se nourrir.

Cela ne fonctionnera pas. »

La maladie se propageant plus vite que les secours, il est urgent de s'attaquer aux facteurs qui favorisent son expansion. Pour David Stevenson, la distribution de nourriture doit faire partie intégrante du travail auprès des communautés locales.

Le PAM appelle notamment à la construction de davantage de centres de soins, à un financement accru et à l'acheminement de l'aide dans les villages les plus isolés.

Cependant, David Stevenson déplore le manque de fonds alloués à l'aide alimentaire au Congo. « Compte tenu de l'ampleur du problème, il est de mon devoir de lancer un appel très clair : nous avons besoin d'aide dès maintenant », a-t-il déclaré.

H.I

SOLIDARITÉ MÉDICALE

PLUS DE 380 PERSONNES BÉNÉFICIENT DE CONSULTATIONS À TOUGGOURT

Plus de 380 personnes issues de la localité de Delilie, dans la commune de Taïbet (est de la wilaya de Touggourt), ont bénéficié de consultations médicales gratuites dans le cadre d'une caravane médicale multidisciplinaire organisée à l'initiative de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) de Touggourt, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

La caravane a touché au total 384 personnes de différentes catégories d'âge, notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées atteintes de maladies chroniques, qui ont bénéficié de consultations dans plusieurs spécialités, dont la pneumologie, la gynécologie, la pédiatrie, la

chirurgie générale et l'orthopédie, a précisé la même source.

Elle a également permis d'assurer des consultations en odontologie et d'effectuer des échographies au profit des femmes enceintes et d'administrer des vaccins aux enfants, a-t-on ajouté. Retenue dans le cadre d'un programme ciblant l'ensemble des zones rurales et enclavées de la wilaya, cette initiative de proximité vise à rapprocher les soins des populations et à ancrer la culture de la prévention et du dépistage précoce des maladies, notamment chroniques et transmissibles.

R.S

COULÉES DE BOUE AU NÉPAL

LE BILAN S'ÉLÈVE À 1.367 MORTS

Le bilan des coulées de boue meurtrières au Népal a atteint la barre des 1.367 morts, a annoncé mercredi la police népalaise. Un précédent bilan faisait état de 1.344 morts et 4.898 disparus.

La police a ajouté que 5.132 personnes étaient toujours portées disparues mercredi matin et que 8.631 autres avaient été secourues, tandis que les forces de sécurité poursuivent leurs opérations de recherche et de secours dans les zones sinistrées. Les autorités ont également intensifié leurs efforts pour identifier les corps grâce à des tests ADN. Des échantillons ont été prélevés sur 1.260 personnes décédées et 972 proches des victimes, ce qui porte le nombre total d'échantillons prélevés à 2.232.

R.S

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

FIN DES TRAVAUX DE POSE DU GAZON SYNTHÉTIQUE DE 6E GÉNÉRATION AU STADE DE SIG

Les travaux de pose d'une pelouse synthétique de sixième génération sur le terrain du stade de football relevant du pôle sportif "défunt moudjahid Abdelkrim Kerroum", dans la ville de Sig (wilaya de Mascara), ont été achevés dans le cadre du projet de rénovation de la pelouse de cette infrastructure sportive, a indiqué mercredi la cellule de communication des services de la wilaya.

La dernière phase du projet de rénovation du terrain, dont les travaux ont été achevés il y a quelques jours, a consisté en la pose d'une pelouse synthétique de sixième génération. Cette opération a été réalisée par une entreprise spécialisée dans l'aménagement et le revêtement des terrains de football avec ce type de pelouse, a-t-on appris.

Avec l'achèvement de ces travaux, le terrain du stade est désormais prêt à accueillir des compétitions officielles et préparatoires, après avoir été rénové conformément aux normes internationales.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer et développer les infrastructures sportives de la wilaya et à fournir des espaces adaptés à la pratique des différentes activités sportives,



contribuant ainsi à améliorer les conditions de pratique sportive au profit des jeunes de la région, a souligné la même source.

La nouvelle pelouse permettra

également aux équipes de football locales et nationales de l'utiliser pour l'organisation de stages d'entraînement et de formation, ainsi que pour l'accueil de compétitions

locales, régionales et nationales.

Dans ce contexte, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a effectué mardi une visite sur le terrain au pôle sportif, au cours de laquelle il a inspecté la nouvelle pelouse et vérifié son niveau de préparation à l'exploitation.

Il a insisté sur la "nécessité de préserver cette infrastructure sportive et d'assurer l'entretien régulier de la pelouse et du terrain, tout en veillant à maintenir sa qualité et sa disponibilité à l'exploitation".

Pour rappel, la dernière compétition de football accueillie par le stade relevant du pôle sportif "Abdelkrim Kerroum" de Sig, d'une capacité de plus de 20.000 spectateurs, concerne certains matchs de la Coupe arabe de football des moins de 17 ans, disputés du 23 août au 7 septembre 2022.

RS

UN NOUVEAU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE EN COURS DE RÉALISATION AU STADE "CHAHID ZITOUNI MOHAMED" DE BÉCHAR

Un projet d'installation d'un nouveau système d'éclairage est en cours de réalisation au stade "Chahid Zitouni Mohamed" de Béchar, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions d'exploitation et à renforcer la disponibilité des infrastructures sportives relevant de l'Office du parc omnisports de wilaya (OPOW), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de cet établissement.

Première opération du genre au profit de cette infrastructure sportive, d'une capacité d'accueil de 20.000 spectateurs, le projet prévoit l'installation de 18 projecteurs de type IP66, conçus pour résister aux différentes conditions climatiques grâce à leur protection

contre la poussière et les intempéries, a-t-on précisé.

Cette opération vise notamment à améliorer l'accessibilité de l'infrastructure et à offrir de meilleures conditions d'accueil et de pratique aux différents clubs et associations sportives activant au niveau du stade, a-t-on expliqué.

La mise en place de ce nouveau système d'éclairage permettra également d'améliorer les conditions d'entraînement et de compétition et de faciliter l'organisation de rencontres sportives et de séances d'entraînement en soirée, notamment durant la période estivale, a-t-on ajouté.

Le lancement de ces travaux par l'OPOW de Béchar s'inscrit

dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la qualité des prestations sportives et assurer une exploitation optimale des infrastructures relevant de cet office, a-t-on indiqué.

Parallèlement à ce projet, des opérations d'entretien, de contrôle et d'ajustement des différents réseaux, notamment d'eau, d'assainissement et d'électricité, sont en cours afin de garantir le bon fonctionnement de l'infrastructure et la continuité des prestations sportives, a-t-on souligné.

Plusieurs responsables d'associations sportives et de clubs de football, dont l'Union sportive de Béchar-Djedid, ont exprimé leur satisfaction quant à ces initiatives,

considérées comme une contribution de l'OPOW au développement de la pratique sportive conformément aux normes et standards nationaux.

Pour rappel, le secteur de la Jeunesse et des Sports avait engagé auparavant un vaste programme de rénovation ayant concerné notamment le stade d'athlétisme "18 Février", les piscines olympique et semi-olympique de Béchar et de Kenadza, ainsi que le camp de jeunes de Béchar, d'une capacité d'accueil de 300 lits, et la maison de jeunes du quartier "El Braga", à Béchar.

RS

FOOTBALL/ LIGUE 2 AMATEUR

UNE PREMIÈRE JOURNÉE DÉJÀ RICHE EN AFFICHES DANS LES DEUX GROUPES

Le championnat de Ligue 2 amateur de football donnera vendredi et samedi prochains le coup d'envoi de sa saison 2026-2027, avec une première journée marquée par plusieurs affiches intéressantes dans les groupes Centre-Est et Centre-Ouest, où les prétendants à l'accession tenteront d'emblée de prendre leurs marques.

Initialement prévue le 4 septembre, la reprise du championnat avait été reportée aux 11 et 12 septembre par la Ligue nationale de football amateur (LNFA), dans le cadre des mesures préparatoires à la nouvelle saison. La période d'enregistrement des joueurs a, de son côté, été prolongée jusqu'au 26 septembre.

Dans le groupe Centre-Est, le MO Bejaïa, qui avait terminé l'exercice précédent à la quatrième place, accueillera le MO Constantine dans une confrontation entre deux formations ambitionnant de jouer les premiers rôles.

Le CA Batna, qui a effectué une préparation ponctuée de plusieurs rencontres amicales, recevra pour sa part la JS Azazga, nouveau promu, avec l'objectif de réussir son entame à domicile après avoir manqué sur le fil son retour en Ligue 1 Mobilis lors de la dernière saison.

Autres rencontres à suivre, le duel entre le NRB Télaghma et le MSP Batna, deux équipes qui ont souffert la saison dernière, la confrontation entre l'US Chaouia et le nouveau promu NRB Béni Oulbane, ainsi que l'USM An-

naba qui accueillera le NC Magra. De son côté, l'AS Khroub recevra le Paradou AC qui retrouve la Ligue 2 amateur après plusieurs années passées parmi l'élite, et qui ambitionne de jouer les premiers rôles pour espérer une accession rapide, alors que le nouveau promu la JSM Skikda croisera le fer avec l'IRB Nezla, avec la ferme détermination de réussir son entame de saison.

La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure, en raison des incendies de forêts qui ont touché récemment cette région du pays.

Groupe Centre-Ouest: les favoris pour impressionner d'entrée

Dans le groupe Centre-Ouest, le MC Saïda, qui a profondément remanié son effectif durant l'intersaison, entamera sa saison à domicile face au WA Mostaganem. Le club saïdi, désormais dirigé par Mohamed Yessaad, mise sur un mélange de joueurs expérimentés et de jeunes éléments pour assurer son maintien et construire progressivement une équipe compétitive.

L'une des principales affiches de cette journée opposera l'ES Mostaganem à l'USM Blida. Les Blidéens, promus après plusieurs exercices en division inter-régions, ont considérablement renforcé leur effectif durant l'intersaison afin de réussir leur retour en Ligue 2. Le RC Kouba, qui avait longtemps joué les premiers rôles la saison passée avant de man-

quer de peu l'accession en Ligue 1 Mobilis, se déplacera sur le terrain de l'ESM Koléa. Le club koubéen, désormais conduit par Mohamed Manaâ, entend repartir sur de nouvelles bases et se mêler à nouveau à la lutte pour les premières places.

L'USM El Harrach, autre équipe ambitieuse du groupe, accueillera l'ASM Oran à huis clos, une explication entre deux expérimentés de l'élite. Les "Jaune et Noir", qui avaient raté l'accession de peu la saison dernière, ont opéré un important renouvellement de leur effectif, avec une quinzaine de recrues, dans l'espoir de retrouver l'élite.

Le NA Hussein-Dey, qui a terminé le précédent exercice à la sixième place, reçoit le promu la JS Taghit à huis clos. Le Nasria, engagé dans un nouveau projet sportif et ayant également renforcé son effectif, affiche pour objectif de jouer l'accession cette saison.

Les autres rencontres de cette première journée mettront aux prises le GC Mascara au RC Arbaâ, le WA Tlemcen à la JSM Tiaret et l'IRBSM Benali au MC El-Bayadh.

Pour rappel, le championnat de Ligue 2 amateur est réparti en deux groupes, Centre-Est et Centre-Ouest. Le premier de chaque groupe accédera directement en Ligue 1 Mobilis, alors qu'un tournoi de barrages devrait opposer les équipes classées aux deuxième et troisième places de chaque groupe pour l'attribution du dernier billet d'accession.

RS

LE PALAIS AHMED BEY DE CONSTANTINE, VÉRITABLE ATTRACTION TOURISTIQUE
PRÈS DE 15 000 VISITEURS AU PREMIER SEMESTRE 2026

La direction du Musée public national des arts et expressions culturelles traditionnelles, installé dans le Palais Ahmed Bey à Constantine, a fait savoir hier que cet établissement a reçu, durant les six premiers mois de 2026, environ 15 000 personnes venues de diverses régions du pays et de l'étranger.

Par Malek Gaya

Selon Nour El Houda Chergui, responsable du pôle conservation, inventaire et restauration, ce volume de fréquentation révèle un attachement grandissant à ce lieu emblématique et confirme son rayonnement en tant que pôle culturel et touristique très prisé par un public varié, tant local qu'international. Elle a également relevé que l'affluence dans ce site classé patrimoine national a connu une progression "significative" comparée aux premiers semestres des exercices antérieurs,



et que cet engouement résulte du travail soutenu des personnels et cadres du musée, en lien avec les instances locales et les divers acteurs de la culture et du tourisme, visant à optimiser l'accueil tout en valorisant le patrimoine algérien sur les scènes nationale et mondiale.

Mme Chergui a apporté des précisions chiffrées : sur la même période de 2024, le palais avait comptabilisé 11 844 entrées, et pour le premier semestre 2025, le total s'élevait à 13 626 visiteurs. Le public se compose en grande partie d'étudiants universitaires, de voyageurs férus d'architec-

ture ottomane et de producteurs de contenus numériques. La ville de Constantine attire aussi des touristes étrangers provenant de nombreux pays, comme les États-Unis, l'Italie, la Chine, la Pologne, la Grèce, l'Australie, la Russie, le Canada, le Japon et la Jordanie. Ces visiteurs portent un regard très attentif à l'architecture ottomane du palais ainsi qu'aux peintures murales retraçant le pèlerinage d'Ahmed Bey et mettant en valeur les parcours culturels et historiques de la cité, d'après la même source. Mme Chergui a ajouté que le musée reçoit également, lors de sorties scolaires, des groupes d'écoliers pour lesquels les équipes d'animation prévoient un accueil en habits traditionnels et une séance photo dans un espace nommé "Dar Arab", qui reconstitue l'ambiance d'une demeure constantinoise d'autrefois. Enfin, le palais ouvre ses portes à des missions officielles et à des chercheurs universitaires qui s'intéressent notamment au zellige, au bois sculpté et aux fresques, ainsi qu'aux personnes âgées, pour qui cette visite est une plongée dans la mémoire vivante de la ville, a-t-on indiqué.

M.G

POUR L'HISTOIRE
COMMÉMORATION À KHENCHELA DU 66E ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE "HOUIRA"

La wilaya de Khenchela a commémoré mercredi le 66ème anniversaire de la bataille "Houira" survenue dans la commune de Tamza durant laquelle les forces de l'occupant français avaient essuyé de grandes pertes. Présidée par le directeur de wilaya des moudjahidine et ayants-droit, Ali Abdeslam, en présence des autorités locales de la commune de Tamza et de la famille révolutionnaire, la commémoration a été marquée par la levée du drapeau national, l'entonnement de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative de la bataille et la lecture de la Fatiha du saint coran à la mémoire des chouchada.

Dans son allocution à l'occasion, le directeur des moudjahidine a relevé l'importance de cette commémoration qui "invite la génération d'aujourd'hui à tirer leçon des sacrifices des chouchada et des moudjahidine", soulignant que pareilles occasions constituent "un moyen pour nouer les relations entre les générations, rappeler aux générations montantes les sacrifices de leurs aïeux et préserver leur rapport avec leur passé glorieux". Lors de la bataille de Houira, le 9 septembre 1960, l'armée d'occupation française, alertée de la présence d'une compagnie des moudjahidine de l'Armée de libération nationale dans la région d'Oued Houira (commune de

Tamza), avaient mobilisé des milliers de soldats, des dizaines d'avions, l'artillerie et des engins militaires. Les moudjahidine dirigés par Razkallah Belkacem et son adjoint Lekmoum Lekhmissi engagèrent une bataille épique en dépit de leur infériorité numérique et sous-armement, a-t-on rappelé. Lors de cette bataille qui avait duré 17 heures, 84 moudjahidine tombèrent au champ d'honneur et six autres ont été blessés tandis que l'armée française avaient perdu 600 soldats tués en plus d'un grand nombre de blessés et trois avions furent abattus, a-t-on également indiqué à l'occasion.

R.C

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES UNIVERSITÉS DE L'OUEST
ON SE PRÉPARE POUR LA RENTRÉE !

L'Université d'Oran 1 « Ahmed Ben Bella » a accueilli, mercredi, les travaux de la Conférence régionale des universités de l'Ouest, consacrée à la mise au point des préparatifs et à la coordination commune entre les différents établissements universitaires, en prévision de la rentrée universitaire 2026-2027. La rencontre a été présidée par le président de la Conférence régionale, le recteur de l'Université d'Oran 2 « Mohamed Benahmed », le professeur Ahmed Chaâlal, avec la participation des directeurs des établissements d'enseignement supérieur de la région Ouest du pays. Ce rendez-vous vise à renforcer la coordination et la concertation afin de garantir les conditions nécessaires au bon démarrage de la nouvelle année universitaire. Les participants ont notamment examiné les nouvelles formations universitaires proposées aux niveaux de la licence et du master, ainsi que l'état de préparation des infrastructures pédagogiques. Ils ont également abordé l'encadrement pédagogique et les services universitaires, notamment les résidences et restaurants universitaires, ainsi que le transport. Les discussions ont également

porté sur l'introduction de nouveaux modules dans les parcours de formation, à l'instar de la « méthodologie Lean Startup », ainsi que de l'histoire et de la citoyenneté, tout en poursuivant le processus de généralisation de l'enseignement en langue anglaise dans les différentes spécialités. L'ordre du jour a également englobé le suivi des dossiers relatifs à la promotion de l'innovation et à la coopération internationale, notamment la création et l'activation des filiales, la commercialisation des prototypes innovants à travers « ProtoMarket », ainsi que l'initiative « Etudier en Algérie » (« Study in Algeria »), destinée à attirer les étudiants internationaux et à programmer des manifestations scientifiques à dimension internationale. Les conclusions de cette Conférence régionale s'inscrivent dans le cadre de la stratégie globale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à réunir toutes les conditions matérielles et pédagogiques nécessaires à la réussite de la prochaine rentrée universitaire.

R.C

CLIMAT
L'ESPAGNE A CONNU CETTE ANNÉE L'ÉTÉ LE PLUS CHAUD DEPUIS ... 1961

L'Espagne a connu cette année son été le plus chaud depuis le début des relevés météorologiques, avec une température moyenne de 24,5 C, trois dixièmes au-dessus de l'été 2025, qui détenait jusqu'à présent le record, a annoncé mercredi l'Agence météorologique nationale (Aemet). "L'été 2026 (comprenant les mois de juin, juillet et août) a été le plus chaud de la série historique en Espagne, dont les relevés remontent à 1961", a précisé l'Aemet, sur son site internet. L'Agence a également précisé que le pays avait subi 61 jours de vague de chaleur pendant cette période, un chiffre jamais atteint auparavant. En première ligne du changement climatique, l'Espagne a connu ces dernières années des vagues de chaleur de plus en plus fréquentes et prolongées, avec des températures dépassant souvent les 40 C. "La persistance des conditions de chaleur extrême" a été la caractéristique dominante de l'été qui vient de s'achever, selon l'Aemet, qui a recensé quatre vagues de chaleur pour un total de 61 jours, dépassant largement le précédent record de 41 jours enregistré en 2022. "Les dix étés les plus chauds de la série historique se sont produits au XXIe siècle, et sept des huit plus chauds depuis 2015", a souligné l'organisme public. Plus de 5.000 décès attribuables à la chaleur ont été enregistrés en Espagne entre le 1er juin et le 31 août, un record pour cette période, avait par ailleurs indiqué début septembre l'Institut de santé Carlos III. Cet organisme fonde ses estimations sur un système qui recense quotidiennement les décès dans le pays et calcule l'écart entre la mortalité observée et la mortalité attendue d'après les séries statistiques historiques. Les vagues de chaleur créent aussi des conditions propices aux incendies de forêt, qui ont particulièrement affecté l'Espagne cet été, contraignant ponctuellement les autorités à évacuer plusieurs dizaines de milliers de personnes. Depuis le début de l'année, près de 296.000 hectares ont déjà brûlé en Espagne, selon le Système européen d'information sur les feux de forêt (EFFIS) - contre 393.000 hectares en 2025, le pire bilan annuel de l'histoire récente.

R.C

CATASTROPHES

LES BOMBES, LES MILLIARDAIRES ET LES FLAMMES QUI NOUS CONSUMENT

Le 26 août, des masses de glace et de roche se sont détachées dans l'Himalaya, déversant eau et pierres dans la vallée de la Trishuli. À la fin de la semaine, plus de 800 personnes ont perdu la vie au Népal et au Tibet, et plus de 3 000 sont toujours portées disparues, notamment des ouvriers piégés à l'intérieur de tunnels hydroélectriques.

Par Ahmad Ibsais
In mondialisation.ca

À Chitwan, où la chaleur a décomposé les corps plus vite que les familles ne pouvaient les identifier, les autorités ont creusé des tranchées pour l'inhumation provisoire de 250 corps, les morgues étant saturées. Des échantillons d'ADN ont été prélevés pour que les proches puissent un jour les récupérer et accomplir les rites funéraires dont l'inondation les a privés, une courtoisie administrative d'un monde efficace pour répertorier ceux qu'il n'a pas pu maintenir en vie.

Aucun scientifique sérieux n'attribuerait cet effondrement à une cause unique, bien que la hausse des températures et la fonte des glaciers aient probablement contribué à rendre la montagne instable. Le Népal a perdu près d'un tiers de ses glaciers en un peu plus de trente ans, et ceux-ci ont fondu 65 % plus vite au cours de la dernière décennie. Le pays produit environ 0,05 % des émissions mondiales annuelles de dioxyde de carbone, mais cela fait des décennies qu'il demande aux pays qui réchauffent la planète de reconnaître que ses montagnes deviennent des cimetières. Les États riches ont organisé des conférences suivies de communiqués promettant une autre conférence, jusqu'à ce que la montagne rende son propre verdict.

Il y a un an, alors que je regardais Gaza et les Palisades brûler sur le même écran, j'ai écrit que ce que le monde tolère à Gaza finira par être toléré partout. Je sous-entendais que les puissants ont compris qu'ils peuvent transformer des terres habitées en cibles, qualifier cette destruction de nécessaire, puis laisser les autres vivre au milieu des décombres. L'année écoulée depuis rend cet avertissement bien pâle. À Gaza, le feu prépare le terrain pour la conquête. Au Népal, la chaleur fait fondre la glace au-dessus de gens qui n'ont pratiquement pas émis le carbone à l'origine de ce phénomène.

Le colonialisme a toujours eu besoin d'un discours environnemental. Avant qu'une terre puisse être volée, elle est décrite comme étant vide, en friche ou détruite par ceux qui y vivent. Les autorités françaises ont invoqué la déforestation et le surpâturage attribués aux Arabes pour justifier la confiscation des forêts et des pâturages en Afrique du Nord, même si le discours habituel sur la mauvaise gestion des populations autochtones reposait sur des preuves écologiques fragiles. Le colonialisme a ensuite "clôturé" des terres dont la protection supposait l'expulsion de ceux qui en prenaient soin. Le colo-

nisateur chasse les bergers, interdit le pâturage traditionnel et redéfinit les droits d'accès à l'eau. Lorsque le territoire se transforme sous ces pressions, il qualifie les dégâts de preuve que ses habitants n'ont jamais su en prendre soin.

Faire passer le colon pour un natif du lieu qu'il s'approprie

Le colonialisme de peuplement va plus loin, car il doit faire passer le colon pour un natif du lieu qu'il s'approprie. Il remodèle le paysage afin que l'occupation ressemble à un héritage. Les bosquets marquant la propriété autochtone sont déracinés, tandis que des arbres importés donnent l'impression que la colonisation récente est bien enracinée. Le sionisme a trouvé une Palestine cultivée, puis a eu besoin que le pays semble stérile aux yeux de l'imaginaire occidental pour que ses agriculteurs puissent être déplacés, comme des étrangers sur leur propre sol. Le Fonds national juif a acquis des terres pour la colonisation juive et a par la suite planté des forêts sur les champs et les ruines de villages palestiniens dépeuplés. Des pins importés ont dissimulé les vestiges enfouis. Une forêt peut cacher un village plus discrètement qu'un mur, et les donateurs qui ont financé la plantation d'un arbre étaient rarement informés du lieu où ses racines viendraient s'enfoncer. La terre n'est pas simplement le décor de la violence coloniale. Elle constitue l'une de ses archives. Un olivier témoigne des soins qui lui sont prodigués, tandis qu'une forêt de pins plantée sur des ruines témoigne du travail d'effacement.

L'olivier est plus difficile à intégrer à cette fiction, car certains oliviers palestiniens sont bien plus anciens que l'État qui les déracine. Depuis 1967, les autorités israéliennes et les colons ont détruit des centaines de milliers d'oliviers et d'arbres fruitiers palestiniens, coupant ainsi des sources de revenus et d'héritage. Rien qu'en juin, les Nations unies ont recensé au moins dix attaques de colons impliquant des incendies criminels ou l'utilisation de matériaux inflammables à travers la Cisjordanie occupée. Des champs de blé et des oliveraies ont brûlé près de maisons et de mosquées. L'écocide résout un problème politique. Les gens peuvent revenir dans les ruines, mais ils ne peuvent ni récolter un verger déraciné ni hériter d'un sol empoisonné.

Des Israéliens allumant des feux ailleurs qu'en Palestine apparaissent également dans deux affaires pour négligence présumée. En 2011, un touriste israélien a reconnu avoir joué un rôle dans le déclenchement d'un incendie de forêt dans le parc national de Torres del Paine, qui a ravagé plus de 11 000 hectares en Patagonie. En août dernier, les autorités grecques ont arrêté un autre touriste israélien après que son barbecue a été soupçonné d'avoir déclenché un incendie de forêt près de Sellia, en Crète, malgré l'interdiction des feux en plein air. Il a été libéré sous caution dans l'attente de son procès.

Dans le sud du Liban, les pompiers et les habitants affirment que les forces israéliennes ont utilisé des bombes et des fusées éclairantes pour incendier des zones boisées et des oliveraies, puis ont fait appel à des drones ou à des restrictions mili-

taires pour tenir les pompiers à distance. Près de Kfarchouba, un drone a survolé les pompiers de très près, les forçant à se retirer. Israël affirme que le Hezbollah utilise les zones boisées à des fins militaires, explique l'armée d'occupation pour justifier la destruction des arbres.

14 jours de guerre et plus de cinq millions de tonnes de dioxyde de carbone

En Iran, les cibles sont désormais les dépôts de pétrole plutôt que les vergers : des avions de combat israéliens ont frappé quatre sites autour de Téhéran, laissant des millions de personnes sous des nappes de carburant en feu. La pluie a plaqué la pollution au sol sous forme de gouttes noires irritantes pour la peau et entraînant des difficultés respiratoires. Une première évaluation a révélé que les quatorze premiers jours de la guerre menée par les États-Unis et Israël ont généré plus de cinq millions de tonnes de dioxyde de carbone, soit plus que les émissions annuelles combinées de quatre-vingt-quatre pays à faibles émissions. Une guerre annoncée comme destinée à défendre la civilisation a empoisonné le territoire d'une civilisation vieille de plusieurs millénaires, bien plus ancienne que les États qui l'ont bombardée.

La liste des cibles militaires et le centre de données se rejoignent dans le contrat "cloud". L'utilisation par l'armée israélienne des technologies de Microsoft et d'OpenAI a connu une forte augmentation après octobre 2023, l'intelligence artificielle traitant les données de surveillance et contribuant à l'identification de cibles à Gaza et au Liban. Google et Amazon ont mis en place une infrastructure cloud pour le gouvernement israélien dans le cadre du projet Nimbus, tandis que les serveurs de Microsoft ont stocké des appels palestiniens interceptés jusqu'à ce que des révélations obligent l'entreprise à désactiver certains services utilisés par une unité militaire israélienne. Le terme "cloud" fait passer un entrepôt pour un phénomène météorologique, masquant le terrain qu'il occupe, l'électricité qu'il consomme et le client militaire qu'il sert.

Ces entrepôts constituent une industrie extractive dotée d'une interface esthétique. Des chercheurs des Nations unies estiment que d'ici 2030, les centres de données pourraient consommer 945 térawatts-heures d'électricité et 9 300 milliards de litres d'eau. Cette quantité d'eau équivaldrait aux besoins domestiques annuels de base de 1,3 milliard de personnes en Afrique subsaharienne, tandis que la superficie de terres utilisée tout au long de la chaîne d'approvisionnement pourrait dépasser 14 500 kilomètres carrés. Une économie devient coloniale lorsqu'un lieu supporte la mine et l'épuisement de la nappe phréatique tandis qu'un autre s'approprie ce qu'ils produisent. La batterie de serveurs met à jour la comptabilité de la plantation. Les ressources et la valeur circulent dans des directions opposées.

À Santiago, ville frappée par la sécheresse, les plus grands centres de données de la ville consomment déjà environ 1,5 milliard de litres d'eau chaque année. Google a obtenu des droits lui permettant de prélever

jusqu'à cinquante litres par seconde, soit à peu près la consommation annuelle de 8 500 foyers, tandis que les zones humides s'assèchent à Quilicura, non loin de là. À Monterey Park, une communauté majoritairement asiatico-américaine a découvert, grâce à l'ordre du jour du conseil municipal, qu'un centre de 50 mégawatts était prévu à proximité de leurs habitations. Les habitants se sont organisés, ont fait adopter un arrêté d'interdiction, puis l'ont défendu aux urnes avec plus de 80 % des voix, l'une des révoltes locales documentées dans la vague croissante de contestation contre les infrastructures d'IA. Une industrie se qualifiant elle-même d'"immatérielle" leur demandait de renoncer à l'eau et à une électricité abordable.

Oxfam estime que les investissements de chacun des cinquante milliardaires les plus riches du monde génèrent en moyenne environ 1,9 million de tonnes de dioxyde de carbone par an. Elon Musk vante les mérites de la planète Mars tandis que Jeff Bezos imagine des millions de personnes vivant dans l'espace. Ces projets sont présentés comme des visions civilisatrices, mais ils ne perpétuent qu'un ancien privilège. Le propriétaire aspire à une nouvelle frontière après avoir épuisé l'ancienne. Une fois qu'un lieu a été réduit à l'état de combustible, s'échapper paraît plus raisonnable que réparer.

Le Népal se trouve du côté des perdants du bilan carbone : il n'a pratiquement pas émis ce qui a fait fondre la glace au-dessus de son territoire et n'a guère bénéficié des richesses produites par les combustibles fossiles. Les ouvriers des centrales hydroélectriques sont ensevelis sous la montagne tandis que les entreprises d'intelligence artificielle réclament l'électricité des villes. À Chitwan, des familles attendent près de tombes provisoires tandis que les milliardaires calculent quelle planète ils pourront coloniser ensuite, car détruire un monde s'appelle de l'esprit d'entreprise quand on a les moyens de s'en échapper en fusée.

Le colonialisme survit partout où le pouvoir de décider est dissocié du devoir de subir les décisions. Une entreprise californienne s'approvisionne en eau pendant une sécheresse au Chili. Une armée incendie un verger, puis empêche les paysans de lutter contre le feu. Les moyens ont changé, mais le pouvoir de décision demeure. L'argent va aux propriétaires tandis que la fumée et la dette demeurent chez ceux dont les terres ont généré le profit.

L'année dernière, j'ai écrit que ce que nous permettons à Gaza, nous le permettons partout. Le monde a traité Gaza comme si le feu pouvait se confiner à une frontière, comme si la fumée voyageait avec un passeport et comme si le climat pouvait comprendre quelles morts les gouvernements occidentaux ont jugé acceptables. Le Népal a exposé la stupidité sous-jacente à cette croyance. Les morts là-bas n'ont pas allumé ces feux, et pourtant l'eau s'est abattue sur eux, car l'empire a toujours organisé le monde de sorte que la main qui tient l'allumette reste sèche.

AHMAD IBDSAIS



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE REPAS DE L'ÉGOÏSTE

Il était une fois, dans un village entouré de grandes plaines fertiles, un homme nommé Kémi.

Kémi était un cultivateur courageux. Son champ de maïs était l'un des plus grands du village et, chaque année, son grenier se remplissait jusqu'au toit.

Mais Kémi avait un défaut que tout le village connaissait : il n'aimait pas partager.

Lorsqu'un voisin venait lui demander quelques épis de maïs en attendant la prochaine récolte, il répondait :

— J'ai travaillé pour obtenir mon maïs. Que chacun travaille pour remplir son propre grenier.

Même lorsqu'un membre de sa famille venait de loin, Kémi comptait soigneusement chaque mesure de céréales.

Un soir, alors que toute la famille était réunie autour du feu, sa femme lui annonça :

— Mon frère est arrivé au village. Il a fait un long voyage et n'a presque rien à manger.

Kémi fronça les sourcils.

— Qu'il mange ce qu'il a apporté.

— Mais il n'a rien apporté, répondit sa femme. Sa récolte a été mauvaise.

Kémi secoua la tête.

— Si je commence à nourrir tous ceux qui viennent chez moi, mon grenier sera bientôt vide.

Sa femme soupira, mais ne répondit rien.

Quelques jours plus tard, le village connut un malheur.

Les pluies cessèrent brutalement. Le soleil brûla les champs. Les feuilles de maïs se desséchèrent et les jeunes plants moururent avant de donner leurs épis. Les villageois regardaient leurs récoltes disparaître avec inquiétude.

Même le champ de Kémi fut touché. Il tenta de sauver ses cultures, mais la terre était devenue dure comme une pierre.

Lorsque vint le temps de la récolte, les greniers du village étaient presque vides.

Kémi ouvrit le sien.

Il ne restait que quelques sacs de maïs.

Pour la première fois, il sentit la



peur entrer dans son cœur.

Quelques semaines plus tard, il n'avait presque plus rien.

Un matin, il se rendit chez son voisin.

— Mon frère, pourrais-tu me donner quelques mesures de maïs ? Je te rembourserai après la prochaine récolte.

Le voisin le regarda tristement.

— Kémi, tu te souviens de l'année dernière ?

— Oui...

— Tu étais venu me demander de partager mon maïs avec toi lorsque ma récolte était mauvaise. Que m'avais-tu répondu ?

Kémi baissa la tête.

— Que chacun devait remplir son propre grenier.

Le voisin soupira.

— Alors je ne te rendrai pas le mal que tu m'as fait. Mais je n'ai malheureusement pas assez pour nourrir deux familles.

Kémi repartit honteux.

Il alla chez un autre voisin, puis chez un autre.

Partout, il entendit la même ré-

ponse :

— Nous n'avons presque rien.

Le soir, Kémi rentra chez lui sans nourriture.

Il s'assit seul devant son grenier vide.

Sa femme vint s'asseoir à ses côtés.

— Tu comprends maintenant ? demanda-t-elle doucement.

Kémi resta silencieux.

— Je croyais que remplir un grenier suffisait pour être riche, murmura-t-il enfin. Mais aujourd'hui, je découvre qu'un grenier plein ne sert pas à grand-chose lorsqu'on n'a personne avec qui partager les jours difficiles.

Cette nuit-là, un vieux sage du village, N'Goma, vint lui rendre visite.

Kémi lui raconta tout.

Le vieil homme l'écouta attentivement, puis lui dit :

— Mon fils, la nourriture que tu gardes pour toi remplit ton ventre, mais celle que tu partages remplit aussi le cœur des hommes.

Kémi baissa la tête.

— J'ai été égoïste.

— Tu as surtout oublié une chose, répondit N'Goma. Lorsqu'un homme possède plus que les autres, ce surplus n'est pas toujours destiné à rester entre ses quatre murs. Il peut devenir une protection pour toute la famille lorsque les mauvais jours arrivent.

Kémi comprit enfin.

Lorsque les pluies revinrent l'année suivante, il travailla plus dur que jamais.

Mais cette fois, lorsqu'il récolta son maïs, il ne remplit pas seulement son grenier.

Il réserva une partie pour sa famille, une autre pour les jours difficiles et une autre pour aider ceux qui en avaient besoin.

Son voisin fut surpris de le voir arriver avec un grand sac de maïs.

— Pourquoi viens-tu me donner cela ?

Kémi répondit :

— Parce que j'ai compris trop tard qu'on ne construit pas une famille avec des murs, mais avec le partage, l'entraide et la confiance.

A partir de ce jour, lorsqu'un villageois connaissait une mauvaise récolte, Kémi était parmi les premiers à venir l'aider.

Et lorsque les enfants du village mangeaient autour du grand feu communautaire, les anciens racontaient son histoire.

Le vieux N'Goma disait alors :

«Celui qui nourrit une famille ne mange pas seul autour du feu. Car lorsque vient la saison difficile, ce ne sont pas les murs du grenier qui vous protègent, mais les liens que vous avez construits avec les autres.»

MORALITÉ

La véritable richesse ne consiste pas seulement à posséder beaucoup, mais à savoir partager lorsque les autres en ont besoin.

Celui qui aide aujourd'hui peut être aidé demain. Car dans la vie, nul ne sait quand viendra sa saison de sécheresse.

Othniel YERIMA

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 8 septembre 2026

LA POULE AUX OEUFS D'OR

Un homme va au marché. Il y trouve un vendeur d'œufs. Il lui achète dix œufs pour une modique somme. L'homme se mit à casser les œufs en présence du vendeur. Dans chaque œuf, il trouve une boule d'or. Il demande encore dix œufs en échange de la même somme, pas un sou de plus.

Le vendeur, espérant trouver une boule d'or dans chacun des œufs qui lui restait, refuse de lui céder d'autres œufs. Il ramasse ses œufs et les met dans son panier ; ensuite il se rend au bord du fleuve du village. Il s'assoit à l'ombre d'un arbre touffu, bercé par la brise. S'étant ainsi rafraîchi, il se dit : « Ici, au moins, il fait bon. L'ombre est fraîche et l'eau n'est pas loin. Si les autres œufs ont contenu de l'or, il n'y a pas de raison pour que ceux qui me restent n'en contiennent pas autant, et peut-être, avec la chance, un peu plus ».

Alors notre homme pense à ce qu'il pourrait faire avec son or, à ce qu'il pourrait acheter avec cet or qui serait bientôt à sa disposition. Excité par ce qui lui montrait son imagination, il se dit : « Riche, je le serai.

Cela au moins, c'est sûr. Je serai quelqu'un dans le village, l'homme le plus en vue ? Alors, c'est certain, les princesses, les princes, les grands de mon pays me fe-

ront la cour sans nul doute ».

« Je me marierai avec les femmes de mon choix. Pourquoi pas avec une princesse, la fille de notre roi ? L'argent n'ouvre-t-il pas toutes les portes ? Et puis, pourquoi tarder davantage ? »

En lui, une voix pressante dit : « Vas-y ! Qu'attends-tu encore ? La richesse est à portée de main. Casse tes œufs et tu recueilleras en leur sein de l'or, beaucoup d'or ! ».

Notre homme, enhardi par cette voix, jeta sur la terre tous ses œufs. Ils se brisèrent. Ils vidèrent sur le sable leur blanc et leur jaune d'œuf. De l'or, il n'y en avait point, pas la moindre petite trace.

Mais le client de tout à l'heure avait discrètement suivi le vendeur. Debout derrière lui, il lui dit : « Pourquoi as-tu cassé tous les œufs ? »

Le vendeur se retourne, le regarde et dit : « Toi, tu as pour ton argent acheté dix œufs et tu en retires dix grosses boules d'or. Pourquoi toi et non pas moi ? »

Le client du vendeur lui répondit : « Pourquoi moi ? ». « Je crois que tu en as maintenant la réponse éclatante. Tu as peut-être eu raison de faire ce que tu as fait. C'est humain et je comprends ta réaction. Seulement, je te

conseille de ne pas croire tout le temps ce que tes yeux te montrent, car parfois, dans ce que tu vois, se cache l'esprit du malin qui égare. La vie n'est pas toujours logique. Elle n'est surtout pas faite de facilité. J'ai voulu t'éprouver. Je ne suis pas un homme. Je suis un ange. Pour toi et pour tout le genre humain, voici mon message :

Ce qui réussit à autrui peut ne pas réussir à soi-même. C'est une vérité de tous les temps, tu viens de l'apprendre à tes dépens. N'imité pas tout ce que tu vois. Il y a des choses qu'on voit et qu'on ne peut pas saisir. Ce sont des illusions qui passent. Je te paie tes œufs à leur prix réel. Adieu ! Et que l'on ne t'y prenne plus. »

L'ange déploya ses ailes. Il s'envola dans le ciel bleu, laissant confus notre homme, un peu trop crédule.

Boubou Hama, Contes et légendes du Niger, Tome IV, Présence Africaine.

Publié par choupibandita893 sur Facebook dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'Ouest, le 8 septembre 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

LE CODE PÉNAL, LA PRISE EN CHARGE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INCENDIES ET LA NUMÉRISATION À L'ORDRE DU JOUR

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion du Gouvernement consacrée au Code pénal, à la prise en charge des dommages causés par les récents incendies ayant touché certaines wilayas du pays, ainsi qu'au système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 9 septembre 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'amendement du Code pénal, à la prise en charge des dommages causés par les récents incendies ayant touché certaines wilayas du pays, ainsi qu'au système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national.

Le Gouvernement a entamé sa réunion par l'examen d'un avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Les dispositions de ce texte ont été arrêtées à la lumière des hautes instructions de Monsieur le Président de la République données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, relatives à l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs et instigateurs d'incendies volontaires, avec l'application effective de cette peine aux auteurs de ces crimes, ainsi qu'aux ravisseurs d'enfants et aux personnes qui leur infligent des sévices.

Dans le même sillage, le Gouvernement a entendu des communications sur l'état d'avancement des opérations d'indemnisation des personnes sinistrées par les récents incendies, dont la mise en œuvre a



débuté cette semaine conformément aux instructions de Monsieur le Président de la République données lors du Conseil des ministres précité. Il a également été fait état de l'avancement de l'opération de réhabilitation des différentes infrastructures, installations et réseaux endommagés par les récents incendies.

A ce titre, il a été souligné la réhabilitation totale des réseaux vitaux

touchés, notamment ceux de l'électricité, du gaz, de l'eau, de la téléphonie fixe et mobile et de l'internet, ainsi que la réouverture de l'ensemble des routes qui ont été endommagées ou fermées en raison des incendies. L'opération touche à sa fin en ce qui concerne la réhabilitation des différents autres équipements publics endommagés, notamment les écoles primaires affectées, et ce, avant la fin de la

semaine, ceci grâce à la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires, en coordination avec Messieurs les walis, les autorités locales ainsi que les différents services et institutions concernés.

A ce titre, et à partir d'aujourd'hui, des commissions de recours sont installées au niveau des Communes et daïras des wilayas touchées, à l'effet de statuer sur les éventuels recours relatifs à l'opération d'évaluation des indemnités des citoyens concernés.

Aussi, le Gouvernement demeurera pleinement mobilisé jusqu'à l'indemnisation de l'ensemble des personnes sinistrées avant le 15 septembre 2026.

Enfin, et dans le cadre de la Stratégie nationale de transformation numérique (2025-2030), le Gouvernement a entendu un exposé sur le système numérisé et unifié pour la régulation et l'approvisionnement du marché national. Ce mécanisme permettra de suivre en temps réel les niveaux des prix ainsi que la disponibilité des différents produits, ce qui permettra d'intervenir immédiatement afin de réguler le marché national et de remédier à d'éventuels dysfonctionnements".

RA

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP.

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 7 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 2 au 8 septembre en cours, à travers le territoire national, indique, mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 2 au 8 septembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "le terroriste dénommé "B.D" alias "Ali"

s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession deux (2) fusils semi automatiques de type Simonov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 35 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 29 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 210.986 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le communiqué. A Tammanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, "des déta-

chements de l'ANP ont arrêté 288 individus et saisi 29 véhicules, 268 groupes électrogènes, 136 marteaux piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "15 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, 10 fusils de chasse, 39.570 litres de carburants et 19 tonnes de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, "des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 330 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 658 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

RA

EDUCATION NATIONALE

CONFÉRENCE NATIONALE SUR LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE IMMÉDIATE DES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CONCERNANT LE SECTEUR

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a présidé, mercredi, une conférence nationale, consacrée au suivi de la mise en œuvre immédiate des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, ainsi qu'aux préparatifs de la rentrée scolaire, notamment dans les wilayas touchées par les incendies, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette conférence nationale, organisée avec les directeurs de l'éducation par visioconférence, le ministre a souligné "l'extrême importance des orientations données par le président de la République visant à tenir l'école à l'écart de tout courant idéologique et de tout conflit politique stérile, afin que le débat au sein du secteur demeure purement pédagogique".

A cet égard, le ministre a rappelé que "l'objectif suprême du secteur de l'éducation nationale est une école moderne et ouverte, capable de former des générations dotées des connaissances scientifiques nécessaires et d'un esprit ouvert".

Il a, dans ce cadre, appelé toutes les composantes de la communauté éducative à "éloigner l'école, les espaces éducatifs et l'ensemble des établissements relevant du secteur de l'éducation des querelles politiques et des courants idéologiques" et à "protéger les établissements éducatifs

de l'extrémisme et de la violence idéologique".

Pour atteindre les plus hauts niveaux de performance, le ministre a insisté, lors de la conférence, sur "l'amélioration de l'efficacité de la carte scolaire, le suivi de la réalisation des projets d'urgence dans les délais impartis et selon les normes requises, le réajustement du volume horaire des enseignants et des personnels, le renforcement de la coordination avec les collectivités locales, l'inscription des projets et le renforcement de l'efficacité numérique".

En application de la décision du président de la République ordonnant de "présenter et débattre toutes les propositions exclusivement en Conseil des ministres au regard de la sensibilité du secteur", le ministre a enjoint au directeur général de l'enseignement de "prendre les mesures réglementaires nécessaires pour la mise en œuvre immédiate et rigoureuse des décisions du président de la République". Dans le but d'assurer un suivi minutieux de la rentrée scolaire, le ministre a accordé "une importance particulière au suivi de la situation des établissements éducatifs dans les wilayas touchées par les incendies, à leur tête la wilaya de Jijel".

A ce propos, le directeur de l'éducation a présenté un exposé sur l'état des établissements endommagés et les efforts déployés pour leur réhabilitation", soulignant que tous ces établissements "seront réceptionnés, au plus tard

en début de semaine prochaine, après leur réhabilitation".

Dans ce contexte, M. Sadaoui a insisté sur "la nécessité d'assurer un suivi quotidien sur le terrain des moindres détails liés à la préparation des établissements et à la situation des familles et des élèves impactés par les incendies, en coordination directe avec les autorités locales".

Le ministre a également suivi les exposés présentés par nombre de directeurs de l'éducation sur "le niveau de préparation de la rentrée scolaire, notamment au niveau des établissements scolaires et des structures éducatives, la situation de la restauration et du transport scolaire et la finalisation des opérations et équipements programmés", insistant sur la nécessité pour les établissements d'être "pleinement opérationnels dès le premier jour".

Il a également insisté sur "la nécessité de finaliser au plus vite les procédures de nomination des enseignants au sein de leurs établissements".

Le ministre a, par ailleurs, relevé l'importance de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes (ONAEA), en tant qu'"établissement sous tutelle qui joue un rôle en matière d'éducation sociale et d'enseignement", appelant les directeurs de l'éducation à "lui apporter le soutien nécessaire pour lui faciliter l'accomplissement de ses missions".

RA